

Exercice 2015

Alimentation Couche-Tard Inc.

États financiers consolidés

26 avril 2015

| | |
|---|----|
| Rapport de la direction..... | 2 |
| Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière | 3 |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 4 |
| États des résultats consolidés..... | 6 |
| États du résultat global consolidés..... | 7 |
| États de la variation des capitaux propres consolidés..... | 8 |
| États des flux de trésorerie consolidés..... | 9 |
| Bilans consolidés..... | 10 |
| Notes complémentaires..... | 11 |



Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comme ils sont énoncés dans la partie 1 du Manuel des comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) - Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard Inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs externes, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 26 avril 2015 et le 27 avril 2014 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 14 juillet 2015

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président
et chef de la direction financière,

/s/ Brian Hannasch
Brian Hannasch

/s/ Raymond Paré
Raymond Paré

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard Inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 26 avril 2015. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework (2013)* et est élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de leur efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions. Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédures. Le 16 mars 2015, la société a acquis The Pantry Inc. (« The Pantry »). La direction a exclu de son évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière le contrôle interne à l'égard de l'information financière de The Pantry. Les résultats de The Pantry depuis la date d'acquisition sont inclus dans les états financiers consolidés de la société et représentent environ 17,0 % du total des actifs consolidés au 26 avril 2015, environ 2,0 % du chiffre d'affaires consolidé et 1,0 % du bénéfice net consolidé pour l'exercice terminé à cette date. Voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés pour une analyse de cette acquisition. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. était efficace au 26 avril 2015.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. au 26 avril 2015 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 14 juillet 2015

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président
et chef de la direction financière,

/s/ Brian Hannasch
Brian Hannasch

/s/ Raymond Paré
Raymond Paré

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Alimentation Couche-Tard Inc.

Le 14 juillet 2015

Nous avons effectué un audit intégré des états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales pour les exercices clos le 26 avril 2015 et le 27 avril 2014, et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 26 avril 2015. Nos opinions, qui s'appuient sur nos audits, sont présentées ci-après.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 26 avril 2015 et au 27 avril 2014 et les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 26 avril 2015 et au 27 avril 2014 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons aussi audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 26 avril 2015.

Responsabilité de la direction pour le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de celui-ci, qui est incluse dans le *Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière* ci-jointe.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de nos audits, une opinion sur la question de savoir si la société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Nos audits ont été réalisés conformément à la norme énoncée dans le *Manuel de CPA Canada – Certification* pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, l'exécution de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

L'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière par la direction et les conclusions de celle-ci à cet égard ne comprenaient pas les contrôles internes de The Pantry Inc., une acquisition récente qui fait partie des états financiers consolidés de 2015 de Alimentation Couche-Tard Inc. et qui représentait environ 17,0 % du total de l'actif au 26 avril 2015, environ 2,0 % du chiffre d'affaires et environ 1,0 % du bénéfice net pour l'exercice clos le 26 avril 2015. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. ne comprend pas non plus l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de The Pantry Inc.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Il comprend les politiques et les procédures qui : (1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actif de l'entité; (2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées en bonne et due forme pour établir des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, et que les encaissements et les décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; (3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actif de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard Inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous leurs aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 26 avril 2015, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le COSO de la Treadway Commission.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal, Canada

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119427

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Chiffre d'affaires | 34 529,9 | 37 962,1 |
| Coût des ventes | 29 261,9 | 32 974,0 |
| Marge brute | 5 268,0 | 4 988,1 |
| Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux (note 8) | 3 376,9 | 3 419,9 |
| Frais de restructuration et d'intégration (notes 4 et 23) | 30,3 | - |
| Perte sur la cession des activités de vente de carburant pour l'aviation (note 5) | 11,0 | - |
| Gain de compression sur l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies (notes 5 et 27) | (2,6) | (0,9) |
| Goodwill négatif (note 4) | (1,2) | (48,4) |
| Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et des autres actifs | 530,4 | 583,2 |
| | 3 944,8 | 3 953,8 |
| Bénéfice d'exploitation | 1 323,2 | 1 034,3 |
| Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 6) | 21,9 | 22,7 |
| Frais de financement | 91,8 | 111,4 |
| Revenus financiers | (9,1) | (10,9) |
| Perte de change résultant de la conversion de devises | 22,7 | 10,1 |
| Frais de financement nets (note 10) | 105,4 | 110,6 |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices | 1 239,7 | 946,4 |
| Impôts sur les bénéfices (note 11) | 306,2 | 134,2 |
| Bénéfice net | 933,5 | 812,2 |
| Bénéfice net attribuable aux : | | |
| Détenteurs d'actions de la société | 932,8 | 811,2 |
| Actionnaires sans contrôle (note 7) | 0,7 | 1,0 |
| Bénéfice net | 933,5 | 812,2 |
| Bénéfice net par action (note 12) | | |
| De base | 1,65 | 1,44 |
| Dilué | 1,64 | 1,43 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Bénéfice net | 933,5 | 812,2 |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Éléments qui peuvent être reclassés subséquemment aux résultats | | |
| Conversion de devises | | |
| Variations des redressements cumulés de conversion de devises ⁽¹⁾ | (803,4) | 42,4 |
| Reclassement aux résultats de redressements cumulés de conversion de devises (note 5) | 1,9 | - |
| Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis | (99,3) | (45,7) |
| Intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis ⁽²⁾ | - | 2,6 |
| Éléments de couverture de flux de trésorerie | | |
| Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽³⁾ (note 28) | 16,4 | 9,7 |
| Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers ⁽⁴⁾ (note 28) | (14,3) | (8,0) |
| Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats | | |
| (Perte) gain actuariel net (note 27) ⁽⁵⁾ | (26,8) | 0,1 |
| Autres éléments du résultat global | (925,5) | 1,1 |
| Résultat global | 8,0 | 813,3 |
| Résultat global attribuable aux : | | |
| Détenteurs d'actions de la société | 7,3 | 812,3 |
| Actionnaires sans contrôle | 0,7 | 1,0 |
| Résultat global | 8,0 | 813,3 |

(1) Pour l'exercice terminé le 26 avril 2015 ce montant inclut une perte de 13,3 \$, découlant de la conversion de la dette à long terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,1 \$).

(2) Pour l'exercice terminé le 27 avril 2014 ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,9 \$.

(3) Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 5,7 \$ et 3,5 \$, respectivement.

(4) Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 5,2 \$ et 2,9 \$, respectivement.

(5) Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014 ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 9,9 \$ et 0,2 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014
(en millions de dollars américains (note 2))

2015

| | Attribuable aux détenteurs d'actions de la société | | | | | | |
|--|--|---------------------|---------------------------|---|----------------|---|---------------------|
| | Capital- actions | Surplus d'apport | Bénéfices non répartis | Cumul des autres éléments du résultat global (note 26) | Total | Part des actionnaires sans contrôle | Capitaux Propres |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 686,5 | 11,6 | 3 077,4 | 186,9 | 3 962,4 | 14,2 | 3 976,6 |
| Résultat global : | | | | | | | |
| Bénéfice net | | | 932,8 | | 932,8 | 0,7 | 933,5 |
| Autres éléments du résultat global | | | | (925,5) | (925,5) | | (925,5) |
| Résultat global | | | | | 7,3 | 0,7 | 8,0 |
| Réduction de la part des actionnaires sans contrôle | | | | | - | (0,6) | (0,6) |
| Dividendes déclarés | | | (86,9) | | (86,9) | (0,4) | (87,3) |
| Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 25) | | 6,0 | | | 6,0 | | 6,0 |
| Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées | 6,9 | (6,9) | | | - | | - |
| Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie | 3,8 | | | | 3,8 | | 3,8 |
| Solde à la fin de l'exercice | 697,2 | 10,7 | 3 923,3 | (738,6) | 3 892,6 | 13,9 | 3 906,5 |

2014

| | Attribuable aux détenteurs d'actions de la société | | | | | | |
|--|--|---------------------|---------------------------|---|----------------|---|---------------------|
| | Capital- actions | Surplus d'apport | Bénéfices non répartis | Cumul des autres éléments du résultat global (note 26) | Total | Part des actionnaires sans contrôle | Capitaux Propres |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 670,4 | 16,5 | 2 344,0 | 185,8 | 3 216,7 | - | 3 216,7 |
| Résultat global : | | | | | | | |
| Bénéfice net | | | 811,2 | | 811,2 | 1,0 | 812,2 |
| Autres éléments du résultat global | | | | 1,1 | 1,1 | | 1,1 |
| Résultat global | | | | | 812,3 | 1,0 | 813,3 |
| Dividendes déclarés | | | (64,6) | | (64,6) | | (64,6) |
| Ajout à la part des actionnaires sans contrôle (note 7) | | | | | - | 13,2 | 13,2 |
| Obligation de rachat (note 7) | | | (13,2) | | (13,2) | | (13,2) |
| Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 25) | | 1,8 | | | 1,8 | | 1,8 |
| Juste valeur initiale des options d'achat d'actions exercées | 6,7 | (6,7) | | | - | | - |
| Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie | 9,4 | | | | 9,4 | | 9,4 |
| Solde à la fin de l'exercice | 686,5 | 11,6 | 3 077,4 | 186,9 | 3 962,4 | 14,2 | 3 976,6 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014
(en millions de dollars américains (note 2))

| | 2015 | 2014 |
|---|------------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net | 933,5 | 812,2 |
| Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation | | |
| Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et des autres actifs, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés | 454,5 | 553,9 |
| Impôts différés | (72,5) | (60,9) |
| Crédits reportés | 17,1 | 11,4 |
| Perte sur la cession des activités de vente de carburant pour l'aviation (note 5) | 11,0 | - |
| Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des dividendes reçus (note 6) | 7,4 | 9,8 |
| (Gain) perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs | (1,5) | 7,6 |
| Gain de compression sur l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies (note 5 et 27) | (2,6) | (0,9) |
| Goodwill négatif (note 4) | (1,2) | (48,4) |
| Autres | 17,2 | 30,0 |
| Variations du fonds de roulement hors caisse (note 13) | 351,6 | 114,6 |
| Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation | 1 714,5 | 1 429,3 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | (929,4) | (159,6) |
| Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs | (634,5) | (529,4) |
| Produits tirés de la cession des activités de vente de carburant pour l'aviation (note 5) | 94,6 | - |
| Produits tirés de la cession d'immobilisations et d'autres actifs | 71,6 | 70,4 |
| Liquidités soumises à restrictions | (1,1) | 20,6 |
| Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement | (1 398,8) | (598,0) |
| Activités de financement | | |
| Augmentation nette du crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti en dollars américains (note 20) | 1 043,7 | 448,0 |
| Remboursement d'emprunts en vertu de la facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition (note 20) | (555,0) | (1 648,0) |
| Remboursement d'emprunts pris en charge sur acquisition d'entreprise (note 4) | (529,1) | - |
| Émission de billets de premier rang non garantis libellés en dollar canadiens, déduction faite des frais de financement (note 20) | - | 285,6 |
| Diminution nette des autres emprunts (note 20) | (18,0) | (16,7) |
| Dividendes versés en trésorerie | (86,9) | (64,6) |
| Émission d'actions résultant de la levée d'options d'achat d'actions | 3,8 | 9,4 |
| Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement | (141,5) | (986,3) |
| Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (107,7) | 6,0 |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 66,5 | (149,0) |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et découvert bancaire au début de l'exercice | 509,3 | 658,3 |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et découvert bancaire à la fin de l'exercice | 575,8 | 509,3 |
| Découvert bancaire à la fin de l'exercice | - | 1,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 575,8 | 511,1 |
| Informations supplémentaires : | | |
| Intérêts versés | 62,7 | 78,5 |
| Intérêts et dividendes reçus | 21,6 | 41,3 |
| Impôts sur les bénéfices versés | 279,1 | 172,3 |
| Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie : | | |
| Encaisse et dépôts à vue | 553,7 | 484,5 |
| Placements liquides | 22,1 | 26,6 |
| | 575,8 | 511,1 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 26 avril 2015 et 27 avril 2014
(en millions de dollars américains (note 2))

| | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 575,8 | 511,1 |
| Liquidités soumises à restrictions | 2,1 | 1,0 |
| Débiteurs (note 14) | 1 194,8 | 1 726,4 |
| Stocks (note 15) | 859,6 | 848,0 |
| Frais payés d'avance | 64,3 | 60,0 |
| Impôts sur les bénéfices à recevoir | 10,5 | 68,4 |
| | 2 707,1 | 3 214,9 |
| Immobilisations corporelles (note 16) | 5 328,5 | 5 131,0 |
| Goodwill (note 17) | 1 817,3 | 1 088,7 |
| Immobilisations incorporelles (note 17) | 623,2 | 823,5 |
| Autres actifs (note 18) | 222,2 | 159,8 |
| Participation dans des coentreprises et des entreprises associées (note 6) | 75,6 | 75,4 |
| Impôts différés (note 11) | 63,9 | 51,7 |
| | 10 837,8 | 10 545,0 |
| Passif | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 19) | 2 220,7 | 2 510,3 |
| Provisions (note 23) | 135,6 | 102,4 |
| Impôts sur les bénéfices à payer | 37,4 | 29,8 |
| Portion à court terme de la dette à long terme (note 20) | 21,3 | 20,3 |
| | 2 415,0 | 2 662,8 |
| Dette à long terme (note 20) | 3 053,3 | 2 586,1 |
| Provisions (note 23) | 417,9 | 390,5 |
| Passif au titre des prestations constituées (note 27) | 126,6 | 119,8 |
| Autres passifs financiers (note 21) | 161,6 | 73,9 |
| Crédits reportés et autres éléments de passif (note 22) | 214,6 | 169,5 |
| Impôts différés (note 11) | 542,3 | 565,8 |
| | 6 931,3 | 6 568,4 |
| Capitaux propres | | |
| Capital-actions (note 24) | 697,2 | 686,5 |
| Surplus d'apport | 10,7 | 11,6 |
| Bénéfices non répartis | 3 923,3 | 3 077,4 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 26) | (738,6) | 186,9 |
| Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions de la société | 3 892,6 | 3 962,4 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 13,9 | 14,2 |
| | 3 906,5 | 3 976,6 |
| | 10 837,8 | 10 545,0 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Administrateur

/s/ Alain Bouchard

Alain Bouchard
Administrateur

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Alimentation Couche-Tard Inc. (la « société ») est régie par la Loi sur les sociétés par action (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204 Boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 26 avril 2015, la société exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 10 078 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), en Pologne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Russie dont 7 787 sont exploités par la société et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de boissons, de produits frais, y compris la restauration rapide, de services de lave-auto, d'autres produits et services au détail, de carburant pour le transport routier, de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, des lubrifiants et des produits chimiques.

De plus, quelque 4 700 magasins sont exploités par des opérateurs indépendants sous la marque Circle K dans 12 autres pays ou régions du monde (Chine, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mexique, Philippines, Vietnam et Émirats arabes unis), ce qui porte à plus de 14 700 le nombre de magasins dans notre réseau mondial.

2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes 2015 et 2014 désignent les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014.

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, comme ils sont énoncés dans la partie 1 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis ainsi que sa dette libellée en grande partie en dollars américains.

Approvisionnement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 14 juillet 2015 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants des états financiers consolidés ont été reclassés afin de se conformer avec la présentation adoptée au cours de l'exercice terminé le 26 avril 2015 :

- Les dépenses directes de lave-auto étaient antérieurement comptabilisées en diminution des revenus ou comme frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux. Ceci n'est désormais plus le cas, les revenus de lave-auto sont maintenant présentés au montant brut et toutes les dépenses directes sont enregistrées dans le coût des ventes. Pour l'exercice 2014, ce changement a entraîné une augmentation des revenus de 5,5 \$, une diminution de la marge brute de 3,2 \$ et une diminution des frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux de 3,2 \$.
- Suite à une analyse de certains actifs corporels dans des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») européennes, le goodwill relatif à l'UGT de lubrifiants de 8,1 \$ a été réalloué à l'UGT de Scandinavie.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Changements de conventions comptables

Couverture de l'investissement net dans des opérations étrangères

Depuis le 13 octobre 2014, la société désigne la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. Ainsi, depuis cette désignation, les gains et les pertes liés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains qui est considérée comme une couverture efficace sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. Advenant qu'une tranche de la couverture deviendrait inefficace, le montant afférent serait comptabilisé dans l'état des résultats consolidés dans les frais financiers.

Droits ou taxes

Le 28 avril 2014, la société a adopté la nouvelle interprétation IFRIC 21, « Droits ou taxes ». L'interprétation précise ce qu'est le fait générateur d'obligation, relativement à des droits et des taxes imposés par les autorités publiques, qui rend le paiement exigible, et à quel moment comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe. L'adoption de cette interprétation n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révisé périodiquement ses estimations. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations comptables et principaux jugements que la direction a fait dans la préparation des états financiers consolidés sont présentés à même les conventions pertinentes, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les rabais fournisseurs, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur le résultat, les contrats de location, les avantages sociaux futurs, les provisions, les pertes de valeur et les regroupements d'entreprises.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont généralement détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La société détient des contrats avec des franchisés. Ceux-ci assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au merchandising et au financement de leurs stocks. Les états financiers des établissements franchisés ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la société.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour ses opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies européennes pour ses opérations en Europe.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen sur une période de quatre semaines. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats sauf pour la dette à long-terme de la société libellée en dollars américains désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis pour laquelle les gains et pertes liés à la conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen sur une base périodique de quatre semaines. Les transactions individuelles ayant un impact significatif sur les états des résultats consolidés sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. L'écart de conversion provenant de chaque filiale étrangère, société associée ou coentreprise est reclassé aux états des résultats consolidés en même temps que le gain ou de la perte résultant de la cession ou de la liquidation d'une telle entité étrangère lorsqu'il y a une perte de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable, respectivement.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis au taux historique. Les actifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont présentés au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions de catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions de catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Constatation des produits

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise généralement le produit au point de vente pour les activités d'accommodation. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits de tabac, d'articles d'épicerie, de friandises, de grignotines, de boissons, de bière, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Les ventes de marchandises en Europe comprennent également la vente de marchandises et de biens à certains opérateurs indépendants et franchisés faites à partir du centre de distribution de la société et sont généralement reconnues à la prise de possession des produits et lorsque le transfert des risques associés est effectué.

Les revenus provenant des services comprennent les commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats-poste, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les royalties des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés et les détenteurs de licences.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accises, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accises. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

Les autres revenus comprennent la vente d'énergie stationnaire, de carburant pour le secteur maritime, de carburant pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques qui sont généralement reconnues à la prise de possession des produits et lorsque le transfert des risques associés est effectué. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location-exploitation, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le coût des ventes comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport lorsqu'ils sont engagés pour acheminer les produits au point de vente. Pour la production de produits par la société, tel que la production de lubrifiants, le coût des marchandises vendues comprend également les coûts de main-d'œuvre directe, les frais généraux de production et les coûts d'opération des installations de production.

La société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. La société estime la probabilité en prenant en compte une variété de facteurs, y compris les quantités d'articles vendus ou achetés, les parts de marché et d'autres conditions stipulées dans les contrats. L'exactitude des estimations de la société peut être affectée par de nombreux facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris les changements dans les conditions économiques et les tendances d'achat des consommateurs. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives entre ses estimations et les résultats réels. Les montants reçus mais non constatés aux états des résultats consolidés sont présentés dans les crédits reportés.

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation nets, les frais de cartes de crédit et de débit, les frais généraux ainsi que les frais de transport engagés pour acheminer les produits au client final.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent des dépôts en fidéicomis pour des acquisitions à venir.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks de lubrifiants et de carburant pour l'aviation est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts comptabilisée aux résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et qu'elle a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise un passif pour des questions d'audits fiscaux lorsqu'elle estime que des impôts supplémentaires seront dus. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôts courants et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée.

Immobilisations corporelles, amortissements et perte de valeur

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les périodes suivantes :

| | |
|--|---------------|
| Immeubles et composantes de bâtiment | 3 à 40 ans |
| Équipements | 3 à 40 ans |
| Immeubles loués en vertu de contrats de location-financement | Durée du bail |
| Équipements loués en vertu de contrats de location-financement | Durée du bail |

Les composantes de bâtiment comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les améliorations locatives et les immobilisations corporelles sur des propriétés louées sont amorties selon le moindre de la durée de vie utile estimative du bien et la durée du contrat de location.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou lorsque des acquisitions surviennent après le premier trimestre. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une UGT excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de marques de commerce, de contrats de franchise, de relations clients, de contrats d'approvisionnement en carburant, de logiciels et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont des durées de vie indéterminées puisqu'elles ne font pas l'objet d'expiration, sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou lorsque des acquisitions significatives surviennent après le premier trimestre. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise et les marques de commerce qui ont des durées de vie déterminées sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les relations clients, les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 à 15 ans.

Frais reportés

Les frais reportés sont principalement composés des frais encourus dans le cadre de l'étude et de la signature des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis de la société et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat correspondant. Les frais reportés comprennent aussi les frais encourus dans le cadre de l'étude et de la conclusion de contrats de location-simple qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

Contrats de location

Déterminer si un accord contient un contrat de location

Au commencement de l'accord, la société évalue si un accord est, ou contient un contrat de location en déterminant si :

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

- l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiés;
- l'accord confère le droit d'utiliser l'actif ou les actifs.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des accords de location implicites et, par conséquent, comptabilise une partie de ces accords comme des contrats de location.

La société établit une distinction entre un contrat de location et un contrat de capacité. Un contrat de location prévoit le droit d'utiliser un actif spécifique pour une période de temps. Un contrat de capacité confère le droit et l'obligation de payer pour la disponibilité de certains volumes de capacité liés principalement au transport. Les contrats de capacité qui n'impliquent pas d'actifs spécifiques uniques ou qui ne confèrent pas la quasi-totalité de la capacité d'un actif spécifique ne sont pas considérés comme des contrats de location à des fins comptables. Les paiements de capacité sont constatés dans les états des résultats consolidés en frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Contrats de location dans lesquels la société est locataire

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, la détermination de la nature d'un contrat de location n'est pas évidente et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété à la société. Le jugement est nécessaire sur différents aspects qui comprennent, mais ne sont pas limités à la juste valeur de l'actif loué, la durée de vie économique de l'actif loué, le fait d'inclure ou non des options de renouvellement dans la durée du bail ainsi que la détermination d'un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux. Les activités de la société impliquent un nombre considérable de contrats de location, dont la plupart sont jugés comme étant des contrats de location-exploitation. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés dans les immobilisations corporelles aux bilans consolidés.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimaux, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont enregistrés aux résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif; ou
- le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

Contrats de location pour lesquels la société est le bailleur

Les contrats de location pour lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif à une tierce partie sont classés en tant que contrats de location-financement. La société comptabilise les paiements de loyer à recevoir dans les bilans consolidés et les présente comme des débiteurs. Les loyers reçus au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre les revenus financiers et la réduction de la créance.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété à une tierce partie sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimal, la société constate le revenu locatif selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise la différence entre le revenu locatif et le montant reçu selon le contrat comme loyer à recevoir.

Frais de financement

Les frais de financement liés aux emprunts à terme et aux titres de créance sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les coûts de rémunération fondée sur des actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les opérations effectuées à compter de l'exercice 2003.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives (les « AF ») et le passif y afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

d'AF qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions catégorie B et tout ajustement de l'estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables.

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, les conventions comptables suivantes ont été retenues :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels, selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont imputées aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles découlent d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies relatifs aux changements dans les hypothèses actuarielles et d'ajustements liés à l'expérience. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont imputés aux résultats à la première des dates suivantes :
 - La date de modification ou de réduction du régime ;
 - La date à laquelle la société comptabilise les coûts de restructuration ou d'indemnité de cessation d'emploi correspondants ;
- Les intérêts nets sur le passif (actif) net au titre des prestations définies correspond au passif (actif) net au titre des prestations définies multiplié par le taux d'actualisation et sont inclus dans les frais de financement.

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

La valeur actualisée des obligations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés sur une base actuarielle en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations de retraite. La société détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux qui doit être utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient être nécessaires pour régler les obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellés dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales auront un impact sur la valeur comptable des provisions. Lorsque les flux de trésorerie réels sont différents des montants initialement comptabilisés, ces différences ont une incidence sur les résultats de la période au cours de laquelle le paiement est effectué. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience avec les entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs de carburants et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, le terme des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé pour la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial à comptabiliser, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Le montant ajouté aux

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

immobilisations est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé sur la durée de vie utile du réservoir ou la durée du bail pour les propriétés louées.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, la société a recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents du travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée seulement lorsqu'un plan formel et détaillé de restructuration existe et que le plan a débuté ou que les principales caractéristiques du plan ont été communiquées aux personnes concernées. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs a été calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Un plan formel et détaillé inclut habituellement :

- L'identification de l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée;
- les principaux sites affectés;
- les détails relatifs aux salariés affectés;
- l'échéancier de la restructuration; et
- les dépenses qui devront être engagées.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

| Actifs et passifs financiers | Classement | Évaluation subséquente ⁽¹⁾ | Classement des gains et pertes |
|--|--|--|--|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Prêts et créances | Coût après amortissement | Bénéfice net |
| Liquidités soumises à restrictions | Prêts et créances | Coût après amortissement | Bénéfice net |
| Débiteurs | Prêts et créances | Coût après amortissement | Bénéfice net |
| Instruments financiers dérivés | Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | Juste valeur | Bénéfice net |
| Instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture | Instruments de couverture efficaces | Juste valeur | Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net |
| Dette bancaire et dette à long terme | Autres passifs | Coût après amortissement | Bénéfice net |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | Autres passifs | Coût après amortissement | Bénéfice net |

⁽¹⁾ L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

Couverture et instruments financiers dérivés

Swap sur rendement total intégré

Afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des AF octroyées par la société, cette dernière utilise un contrat d'investissement qui inclut un swap sur rendement total intégré. Le swap sur rendement total intégré est comptabilisé à la juste valeur dans les autres actifs aux bilans consolidés.

La société a documenté et désigné le swap sur rendement total intégré comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF octroyées. La société a déterminé que le swap sur rendement total intégré représente une couverture efficace, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée du swap sur rendement total intégré. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsque l'entité s'attend à ce que la transaction prévue ne se réalise pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers consolidés dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Dette à long terme libellée en dollars américains

La société a désigné la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. Ainsi les gains et les pertes liés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains qui est considérée comme une couverture efficace sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses opérations aux États-Unis.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Swaps multidevises

La société utilise occasionnellement des swaps multidevises pour gérer le risque de taux de change relié à des déboursés prévus en devises étrangères. La société a désigné les swaps multidevises à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. Ainsi les gains et les pertes liés à la conversion de ses swaps multidevises qui sont considérés comme une couverture efficace sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses opérations aux États-Unis.

Contrats à terme sur marchandises

La société utilisait occasionnellement des contrats à terme sur marchandises pour gérer le risque de fluctuation du prix relié à des achats prévus de carburant pour l'aviation. La variation de la juste valeur des contrats de change était comptabilisée dans les frais financiers.

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur. Ultérieurement, elles sont réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation de l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises » sont comptabilisés à leurs justes valeurs à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont enregistrés aux résultats au moment où ils sont encourus.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultats.

Déterminer la juste valeur des actifs et passifs acquis exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie illimitée sont alloués aux UGT aux fins de l'allocation du prix d'achat et du test de dépréciation en fonction du niveau le plus bas où la direction examine les résultats, niveau qui n'est pas plus élevé que le secteur d'exploitation. La répartition est faite à ces UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises dans lesquelles l'écart d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie illimitée ont pris naissance.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leurs dates respectives d'acquisition.

Nouvelles normes comptables publiées récemment mais non encore appliquées

Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers

En juillet 2014, l'IASB a complété l'IFRS 9, « Instruments financiers ». Ce projet en trois parties visait à remplacer l'IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » avec une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. La norme comprend des exigences pour la comptabilisation et l'évaluation, la perte de valeur, la décomptabilisation et la comptabilité de couverture. La norme est en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2018 avec adoption anticipée permise. La société évaluera, en temps opportun, l'impact de la norme sur ses états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11, « Contrats de construction » et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme est en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2017 avec l'adoption anticipée permise. La société évaluera, en temps opportun, l'impact de la norme sur ses états financiers consolidés.

Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, « Présentation des états financiers » afin d'apporter des précisions concernant l'importance relative, le regroupement et la ventilation des informations présentées dans le bilan, l'état des résultats et l'état du résultat global ainsi que la structure des notes aux états financiers. Elles seront en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2016 avec l'adoption anticipée permise. La société évaluera, en temps opportun, l'impact de la norme sur ses états financiers consolidés.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La société a fait les acquisitions d'entreprises suivantes :

2015

Acquisition de The Pantry Inc. (« The Pantry »)

Le 16 mars 2015, la société a acquis 100 % des actions en circulation de The Pantry par une transaction au comptant évaluée à 36,75 \$ par action. La société a financé cette transaction à même sa facilité de crédit existante, telle que modifiée le 16 mai 2014, le 1^{er} décembre 2014 et le 16 mars 2015. The Pantry exploite plus de 1 500 magasins d'accommodation dans 13 états américains. De plus, la majorité d'entre eux offrant du carburant pour le transport routier. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 409 sites, loue le terrain et est propriétaire de la bâtisse pour 52 sites et loue ces mêmes actifs pour les autres sites.

Des frais d'acquisition de 0,9 \$ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à cette acquisition.

Cette acquisition a été effectuée pour une contrepartie totale en espèces de 850,7 \$. Étant donné l'ampleur de la transaction et le fait que cette transaction s'est déroulée peu de temps avant la fin de l'exercice, la société n'a pas terminé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill. Par conséquent, les ajustements de juste valeur liés à cette acquisition sont inclus dans le goodwill dans la répartition préliminaire du prix d'achat. Notre travail préliminaire a identifié les actifs incorporels suivants qui n'ont pas été évalués dans la répartition préliminaire du prix d'achat : relations client, logiciel, contrats de franchise et marque de commerce. Cette répartition préliminaire du prix d'achat est donc sujette à des ajustements aux justes valeurs des actifs, des passifs et du goodwill jusqu'à ce que le processus soit terminé. Le tableau qui suit présente la répartition du prix d'achat basée sur l'information disponible en date de l'autorisation des présents états financiers consolidés :

| | \$ |
|--|--------------|
| Actif | |
| Actif à court terme | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 93,8 |
| Débiteurs | 60,9 |
| Stocks | 135,7 |
| Frais payés d'avance | 25,8 |
| Impôts sur les bénéfices à recevoir | 0,4 |
| | 316,6 |
| Immobilisations corporelles | 660,8 |
| Immobilisations incorporelles identifiables | 11,8 |
| Autres actifs | 67,7 |
| | 1 056,9 |
| Passif | |
| Passif à court terme | |
| Créditeurs et charges à payer | 219,7 |
| Provisions | 22,5 |
| Portion court terme des obligations relatives à des contrats de location-financement | 7,6 |
| Emprunts bancaires et portion à court terme de la dette à long terme | 529,1 |
| | 778,9 |
| Obligations relatives à des contrats de location-financement | 97,6 |
| Provisions | 116,2 |
| Autres éléments de passif | 16,4 |
| Impôts différés | 44,8 |
| | 1 053,9 |
| Actif net identifiable | 3,0 |
| Goodwill à l'acquisition | 847,7 |
| Contrepartie en trésorerie | 850,7 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis | 93,8 |
| Flux de trésorerie nets à l'acquisition | 756,9 |

La société estime qu'aucun goodwill ne sera déductible à des fins fiscales en regard à cette transaction.

La société a effectué cette acquisition avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer des nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Depuis la date d'acquisition, les revenus et les bénéfices nets relatifs à ces magasins ont été respectivement de 729,3 \$ et de 5,8 \$. Le sommaire suivant présente les résultats consolidés pro forma de la société pour l'exercice 2015 en prenant l'hypothèse que The Pantry a été acquise le 28 avril 2014. Ces montants n'incluent pas les synergies potentielles qui pourraient résulter de l'acquisition. Cette information est fournie à titre indicatif seulement et ne reflète pas nécessairement les résultats réels ou futurs consolidés de la société après le regroupement ni l'impact des ajustements futurs de répartition du prix d'achat. Cette information a aussi été ajustée afin d'exclure les coûts d'acquisition non-récurrents liés à cette transaction.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

| | |
|--------------------|---------|
| | \$ |
| Chiffre d'affaires | 6 896,2 |
| Bénéfice net | 30,4 |

Suite à l'acquisition, la portion court terme de la dette à long terme a été remboursée en totalité en utilisant le crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti de la société. De plus, la société a comptabilisé des frais d'intégration et de restructuration de 22,0 \$ en lien avec cette acquisition.

Autres acquisitions

- Le 23 juin 2014, la société a conclu l'acquisition, auprès de Garvin Oil Company, de 13 magasins corporatifs et de deux sites non opérationnels situés en Caroline du Sud, aux États-Unis. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour tous les sites.
- Le 8 octobre 2014, la société a conclu l'acquisition, auprès de Tri Star Marketing Inc., de 55 magasins opérant dans les États de l'Illinois et de l'Indiana aux États-Unis dont 54 sont des magasins corporatifs tandis qu'un magasin est opéré par un exploitant indépendant. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 54 sites et loue le terrain et est propriétaire de la bâtisse pour l'autre site. Par le biais de cette transaction, la société a aussi fait l'acquisition de trois installations de mélange de biodiesel.
- Au cours de l'exercice 2015, la société a également fait l'acquisition de 32 autres magasins par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 23 sites et elle loue ces mêmes actifs pour les neuf autres.

Des frais d'acquisition de 1,8 \$ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 172,5 \$. La société n'a pas terminé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill pour toutes les transactions. La répartition préliminaire du prix d'achat de certaines acquisitions est donc sujette à des ajustements aux justes valeurs des actifs, des passifs et du goodwill jusqu'à ce que le processus soit terminé.

Le tableau qui suit présente la répartition du prix d'achat basée sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition et sur l'information disponible en date de publication des présents états financiers consolidés :

| | |
|---|-------|
| | \$ |
| Actifs corporels acquis | |
| Stocks | 10,4 |
| Immobilisations corporelles | 143,1 |
| Actif corporel total | 153,5 |
| Passifs pris en charge | |
| Créditeurs et charges à payer | 2,0 |
| Provisions | 1,2 |
| Crédits reportés et autres éléments de passif | 5,0 |
| Passif total | 8,2 |
| Actif corporel net acquis | 145,3 |
| Immobilisations incorporelles | 1,3 |
| Goodwill | 27,1 |
| Goodwill négatif comptabilisé aux résultats | (1,2) |
| Contrepartie totale payée en espèces | 172,5 |

La société estime qu'il y a 12,9 \$ de goodwill déductible à des fins fiscales relatif à ces transactions.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer des nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill dû principalement à l'emplacement stratégique de certains magasins acquis et un goodwill négatif dû à la différence entre le prix d'achat et la juste valeur de l'actif corporel net acquis. Depuis la date d'acquisition, les revenus et les bénéfices nets relatifs à ces magasins ont été respectivement de 285,9 \$ et de 6,7 \$. Considérant la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société si elle avait réalisé ces acquisitions au début de son exercice.

2014

- Le 13 décembre 2013, la société a conclu l'acquisition, auprès d'Albuquerque Convenience and Retail LLC, de 23 magasins corporatifs opérant dans l'État du Nouveau-Mexique, aux États-Unis. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour tous les sites.
- Le 10 décembre 2013, la société a conclu l'acquisition, auprès de Publix Super Markets Inc., de 11 magasins corporatifs dont neuf sont situés dans l'État de la Floride et deux dans l'état de Géorgie, aux États-Unis. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour huit sites tandis qu'elle loue ces mêmes actifs pour les trois autres sites.
- Le 24 septembre 2013, la société a conclu l'acquisition de neuf magasins situés dans l'État de l'Illinois aux États-Unis auprès de Baron-Huot Oil Company. Huit de ces magasins sont des magasins corporatifs tandis que l'autre est opéré par un exploitant indépendant. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour huit sites et loue ces mêmes actifs pour un site.
- Au cours de l'exercice 2014, en vertu de l'entente signée en juin 2011 avec ExxonMobil, la société a fait l'acquisition de 60 magasins opérés par des exploitants indépendants ainsi que des contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier afférents. La société est propriétaire des actifs pour tous les sites. De plus, 53 contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier additionnels ont été transférés à la société durant cette période.
- Au cours de l'exercice 2014, la société a également fait l'acquisition de 10 autres magasins par l'entremise de transactions distinctes. La société loue le terrain et la bâtisse pour cinq sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Des frais d'acquisition de 1,3 \$ ont été comptabilisés au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 159,6 \$. Le tableau qui suit présente la répartition du prix d'achat basée sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition et sur l'information disponible en date de publication des présents états financiers consolidés :

| | \$ |
|---|--------------|
| Actifs corporels acquis | |
| Stocks | 4,6 |
| Immobilisations corporelles | 162,3 |
| Autres actifs | 14,3 |
| Actif corporel total | 181,2 |
| Passifs pris en charge | |
| Créditeurs et charges à payer | 0,4 |
| Provisions | 19,6 |
| Passif total | 20,0 |
| Actif corporel net acquis | 161,2 |
| Immobilisations incorporelles | 30,8 |
| Goodwill | 16,0 |
| Goodwill négatif comptabilisé aux résultats | (48,4) |
| Contrepartie totale payée en espèces | 159,6 |

Le montant du goodwill déductible aux fins fiscales en regard à ces transactions s'est élevé à approximativement 3,0 \$.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer des nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill dû principalement à l'emplacement stratégique des magasins acquis et un goodwill négatif dû à la différence entre le prix d'achat et la juste valeur de l'actif corporel net acquis.

5. CESSION DES ACTIVITÉS DE VENTE DE CARBURANT POUR L'AVIATION

Le 31 décembre 2014, la société a conclu la cession de ses activités de vente de carburant pour l'aviation par l'entremise d'une vente d'actions en vertu de laquelle BP Global Investments Ltd. a acheté 100 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail Aviation AS pour un produit de disposition total de 107,4 \$ qui inclut un montant de 91,4 \$ pour une dette inter compagnie assumée par l'acheteur et duquel 12,3 \$ est à recevoir au 26 avril 2015. La société a reconnu une perte sur disposition préliminaire de 11,0 \$ et un gain de compression préliminaire sur l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies de 2,6 \$ relatif à cette transaction de vente. Une perte cumulée de redressements cumulés de conversion de devises de 1,9 \$ a aussi été transférée aux résultats relativement à cette cession et est incluse dans la perte sur disposition. Ces montants préliminaires sont sujets à changement jusqu'aux ajustements de clôture finaux.

6. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Participation dans des coentreprises | 73,9 | 72,9 |
| Participation dans des entreprises associées | 1,7 | 2,5 |
| | 75,6 | 75,4 |

Le placement de la société dans ses coentreprises et entreprises associées est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans le bénéfice net et le résultat global de ses coentreprises et entreprises associées :

| | 2015 | 2014 |
|---------------------------------|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Coentreprises | | |
| Bénéfice net et résultat global | 21,9 | 22,0 |
| Entreprises associées | | |
| Bénéfice net et résultat global | - | 0,7 |
| | 21,9 | 22,7 |

7. PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

Au cours de l'exercice 2014, la société et une autre partie ont établi une nouvelle société : Circle K Asia s.à.r.l. (« Circle K Asia »), dans laquelle les deux parties détiennent une participation de 50 % et en vertu de laquelle les parties ont fait un apport en capital respectif de 13,2 \$. Selon le contrat signé entre les parties, la société, dans certaines circonstances, peut racheter la totalité des actions de l'autre partie dans Circle K Asia. Conséquemment, Circle K Asia a été consolidée en totalité dans les états financiers consolidés de la société et la participation de l'autre partie dans Circle K Asia a été enregistrée à la rubrique « Part des actionnaires sans contrôle » dans les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des bilans consolidés. Dans d'autres circonstances, la société doit racheter la totalité des actions de l'autre partie dans Circle K Asia. Par conséquent, une obligation de rachat a été comptabilisée avec une contrepartie dans l'avoir des actionnaires. Les variations subséquentes de cette obligation sont comptabilisées aux frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES

| | 2015 | 2014 |
|------------------------|-----------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Coût des ventes | 29 261,9 | 32 974,0 |
| Frais de vente | 3 239,1 | 3 118,1 |
| Frais d'administration | 512,5 | 592,1 |
| Frais d'exploitation | 193,2 | 243,6 |
| | <u>33 206,7</u> | <u>36 927,8</u> |

Les dépenses présentées ci-dessus comprennent des frais de location de 323,6 \$ (322,5 \$ en 2014), déduction faite des revenus de sous-location de 23,1 \$ (24,5 \$ en 2014).

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Dépenses au titre des avantages du personnel | | |
| Salaires | 1 206,0 | 1 231,9 |
| Avantages sociaux et autres contributions relatives aux employeurs | 164,9 | 170,0 |
| Avantages sociaux futurs (note 27) | 82,3 | 85,6 |
| Primes de départ | 18,4 | 1,2 |
| Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 25) | 13,8 | 7,4 |
| Gain de compression sur l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies (note 27) | (2,6) | (0,9) |
| | <u>1 482,8</u> | <u>1 495,2</u> |

9. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

| | 2015 | 2014 |
|---|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires et autres avantages à court terme | 9,2 | 10,5 |
| Rémunération et autres paiements fondés sur des actions | 7,6 | 4,4 |
| Avantages sociaux futurs (note 27) | 2,4 | 3,3 |
| | <u>19,2</u> | <u>18,2</u> |

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et de la haute direction.

10. FRAIS DE FINANCEMENT NETS

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Frais de financement | | |
| Dépense d'intérêts | | |
| Intérêts sur la dette à long terme | 57,9 | 80,5 |
| Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement | 6,1 | 4,1 |
| Intérêts nets sur les régimes à prestations définies (note 27) | 3,4 | 3,9 |
| Variation de la juste valeur d'un instrument financier dérivé | 2,5 | (0,5) |
| Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires | 1,1 | 0,6 |
| Charge de désactualisation des provisions (note 23) | 16,0 | 16,3 |
| Autres charges financières | 4,8 | 6,5 |
| | <u>91,8</u> | <u>111,4</u> |
| Revenus financiers | | |
| Intérêts sur les dépôts bancaires | 3,1 | 2,9 |
| Autres revenus financiers | 6,0 | 8,0 |
| | <u>9,1</u> | <u>10,9</u> |
| Perte de change résultant de la conversion de devises | 22,7 | 10,1 |
| Frais de financement nets | <u>105,4</u> | <u>110,6</u> |

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

| | 2015 | 2014 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Impôts sur les bénéfices exigibles | 378,7 | 195,1 |
| Impôts différés | (72,5) | (60,9) |
| | <u>306,2</u> | <u>134,2</u> |

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| | % | % |
| Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a) | 26,90 | 26,90 |
| Incidence des taux d'imposition d'autres juridictions | (2,96) | (9,82) |
| Incidence des variations des taux d'imposition | (0,02) | (0,83) |
| Autres écarts permanents | 0,78 | (2,07) |
| Taux d'imposition effectif | <u>24,70</u> | <u>14,18</u> |

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

| | 2015 | | | | | |
|---|---------------------------|------------------------------|--|------------------------------------|---|---------------------------|
| | Solde au 27 avril 2014 | Comptabilisé en résultats | Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres | Transfert des impôts à payer | Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises | Solde au 26 avril 2015 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actifs d'impôts différés | | | | | | |
| Immobilisations corporelles | 29,9 | (48,5) | - | - | - | (18,6) |
| Charges déductibles au cours des exercices subséquents | 19,3 | 5,0 | 1,1 | - | - | 25,4 |
| Goodwill | (9,3) | (24,6) | - | - | - | (33,9) |
| Frais reportés | 2,6 | 5,4 | - | - | - | 8,0 |
| Attributs fiscaux | 1,2 | 53,1 | - | - | - | 54,3 |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 3,7 | 12,7 | - | - | - | 16,4 |
| Crédits reportés | (2,6) | (0,7) | (0,6) | - | - | (3,9) |
| Gains de change non réalisés | 8,5 | (0,3) | (12,9) | - | - | (4,7) |
| Autres | (1,6) | 22,5 | - | - | - | 20,9 |
| | <u>51,7</u> | <u>24,6</u> | <u>(12,4)</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>63,9</u> |
| Passifs d'impôts différés | | | | | | |
| Immobilisations corporelles | 545,4 | (29,5) | (48,2) | - | 38,5 | 506,2 |
| Goodwill | 117,9 | (96,2) | (17,8) | - | 57,3 | 61,2 |
| Charges déductibles au cours des exercices subséquents | (97,8) | (2,2) | 7,2 | - | - | (92,8) |
| Immobilisations incorporelles | 60,9 | 57,1 | - | - | (7,2) | 110,8 |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | (64,8) | 10,6 | 10,5 | - | (10,2) | (53,9) |
| Attributs fiscaux | (27,2) | (32,1) | 14,4 | 32,1 | (13,4) | (26,2) |
| Frais reportés | (9,1) | (0,7) | 0,4 | - | - | (9,4) |
| Crédits reportés | (10,0) | 8,9 | (0,2) | - | (15,4) | (16,7) |
| Revenus imposables au cours des exercices subséquents | 53,9 | 25,6 | (17,8) | - | - | 61,7 |
| (Gains) pertes de change non réalisé(e)s | 11,9 | (11,1) | 0,7 | - | - | 1,5 |
| Autres | (15,3) | 21,7 | (1,7) | - | (4,8) | (0,1) |
| | <u>565,8</u> | <u>(47,9)</u> | <u>(52,5)</u> | <u>32,1</u> | <u>44,8</u> | <u>542,3</u> |

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

| | 2014 | | | | | |
|---|---------------------------|------------------------------|---|------------------------------------|---|---------------------------|
| | Solde au 28 avril 2013 | Comptabilisé en résultats | Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres | Transfert des impôts à payer | Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises | Solde au 27 avril 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actifs d'impôts différés | | | | | | |
| Immobilisations corporelles | 28,2 | 1,7 | - | - | - | 29,9 |
| Charges déductibles au cours des exercices subséquents | 17,1 | 2,8 | (0,6) | - | - | 19,3 |
| Goodwill | (9,6) | 0,3 | - | - | - | (9,3) |
| Frais reportés | 6,6 | (4,0) | - | - | - | 2,6 |
| Attributs fiscaux | 4,1 | (2,7) | (0,2) | - | - | 1,2 |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 3,7 | - | - | - | - | 3,7 |
| Crédits reportés | (2,1) | 0,1 | (0,6) | - | - | (2,6) |
| (Gains) pertes de change non réalisé(e)s | (0,8) | 12,7 | (3,4) | - | - | 8,5 |
| Autres | 1,6 | (3,1) | (0,1) | - | - | (1,6) |
| | 48,8 | 7,8 | (4,9) | - | - | 51,7 |
| Passifs d'impôts différés | | | | | | |
| Immobilisations corporelles | 524,7 | 21,4 | (0,7) | - | - | 545,4 |
| Goodwill | 145,7 | (39,8) | 12,0 | - | - | 117,9 |
| Charges déductibles au cours des exercices subséquents | (87,9) | (10,1) | 0,2 | - | - | (97,8) |
| Immobilisations incorporelles | 64,6 | (3,7) | - | - | - | 60,9 |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | (64,6) | (0,4) | 0,2 | - | - | (64,8) |
| Attributs fiscaux | (46,7) | (31,3) | 0,2 | 50,6 | - | (27,2) |
| Frais reportés | 28,9 | (38,0) | - | - | - | (9,1) |
| Crédits reportés | (12,2) | 2,2 | - | - | - | (10,0) |
| Revenus imposables au cours des exercices subséquents | 3,6 | 50,3 | - | - | - | 53,9 |
| Gains de change non réalisés | 1,0 | 15,5 | (4,6) | - | - | 11,9 |
| Autres | 4,1 | (19,1) | (0,3) | - | - | (15,3) |
| | 561,2 | (53,0) | 7,0 | 50,6 | - | 565,8 |

Le détail des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés est le suivant:

| | 2015 | 2014 |
|--|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs d'impôts différés | | |
| Actifs d'impôts différés à recevoir dans plus de 12 mois | 54,9 | 47,1 |
| Actifs d'impôts différés à recevoir dans les 12 mois | 9,0 | 4,6 |
| | 63,9 | 51,7 |
| Passifs d'impôts différés | | |
| Passifs d'impôts différés à payer dans plus de 12 mois | 581,5 | 609,7 |
| Passifs d'impôts différés à payer dans les 12 mois | (39,2) | (43,9) |
| | 542,3 | 565,8 |

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables sur les bénéfices non répartis de certaines filiales n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 552,7 \$ (1 015,8 \$ en 2014).

12. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

| | 2015 | 2014 |
|--|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Bénéfice net disponible aux actionnaires de catégories A et B | 932,8 | 811,2 |
| Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers) | 566 013 | 564 511 |
| Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers) | 2 698 | 3 629 |
| Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers) | 568 711 | 568 140 |
| Bénéfice net de base par action disponible aux actionnaires de catégories A et B | 1,65 | 1,44 |
| Bénéfice net dilué par action disponible aux actionnaires de catégories A et B | 1,64 | 1,43 |

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2015, 651 274 options d'achat d'actions ont été exclues compte tenu de leur effet antidilutif (aucune option d'achat d'actions exclue en 2014).

Au cours de l'exercice 2015, le conseil a déclaré des dividendes totaux de 0,19 \$ CA par action.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

| | 2015 | 2014 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Débiteurs | 315,2 | (53,4) |
| Stocks | 30,1 | (9,0) |
| Frais payés d'avance | 14,2 | (2,1) |
| Créditeurs et charges à payer | (110,2) | 154,9 |
| Impôts sur les bénéfices à payer | 102,3 | 24,2 |
| | 351,6 | 114,6 |

14. DÉBITEURS

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit ^(a) | 600,3 | 718,7 |
| Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir ^(a) | 513,2 | 932,2 |
| Provision pour créances douteuses | (27,1) | (27,6) |
| Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir - nets | 1 086,4 | 1 623,3 |
| Autres débiteurs | 108,4 | 103,1 |
| | 1 194,8 | 1 726,4 |

(a) Ces montants sont présentés déduction faite d'un montant de 130,5 \$ présenté en réduction des comptes fournisseurs et charges à payer dû à des accords de compensation (162,5 \$ au 27 avril 2014).

Le tableau qui suit présente l'âge des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir non dépréciés :

| | 2015 | 2014 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Courants | 1 012,3 | 1 470,6 |
| En souffrance depuis 1-30 jours | 50,5 | 73,8 |
| En souffrance depuis 31-60 jours | 12,4 | 13,9 |
| En souffrance depuis 61-90 jours | 6,2 | 16,9 |
| En souffrance depuis 91 jours et plus | 5,0 | 48,1 |
| | 1 086,4 | 1 623,3 |

Le mouvement de la provision pour créances douteuses s'établit comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 27,6 | 31,1 |
| Acquisition d'entreprises | 0,4 | - |
| Provision pour créances douteuses, déduction faite du solde de début inutilisé | 14,4 | 7,2 |
| Créances radiées au cours de l'exercice | (8,5) | (11,7) |
| Effet des fluctuations du taux de change | (6,8) | 1,0 |
| Solde à la fin de l'exercice | 27,1 | 27,6 |

15. STOCKS

| | 2015 | 2014 |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Marchandises | 556,0 | 455,2 |
| Carburant pour le transport routier | 274,0 | 329,0 |
| Lubrifiants | 26,9 | 36,6 |
| Carburant pour l'aviation (note 5) | - | 23,0 |
| Autres | 2,7 | 4,2 |
| | 859,6 | 848,0 |

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | Immeubles et composantes de | | Équipements | Améliorations locatives | Total |
|---|--------------------------------|----------------|----------------|----------------------------|----------------|
| | Terrains | bâtiment | | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Exercice terminé le 26 avril 2015 | | | | | |
| Coût non amorti au début | 1 447,1 | 1 763,0 | 1 735,6 | 185,3 | 5 131,0 |
| Additions | 50,3 | 111,5 | 421,6 | 33,8 | 617,2 |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | 183,1 | 262,1 | 300,7 | 58,0 | 803,9 |
| Dispositions | (44,4) | (38,8) | (52,7) | (2,3) | (138,2) |
| Charge d'amortissement | (0,7) | (129,8) | (265,1) | (42,1) | (437,7) |
| Perte de valeur | - | (2,1) | (0,8) | - | (2,9) |
| Reclassements | 5,8 | (5,5) | 0,2 | (0,5) | - |
| Effet des fluctuations du taux de change | (143,9) | (292,8) | (202,8) | (5,3) | (644,8) |
| Coût non amorti à la fin^(a) | 1 497,3 | 1 667,6 | 1 936,7 | 226,9 | 5 328,5 |
| Au 26 avril 2015 | | | | | |
| Coût | 1 502,9 | 2 178,9 | 3 351,3 | 545,9 | 7 579,0 |
| Amortissement et perte de valeur cumulés | (5,6) | (511,3) | (1 414,6) | (319,0) | (2 250,5) |
| Coût non amorti^(a) | 1 497,3 | 1 667,6 | 1 936,7 | 226,9 | 5 328,5 |
| Portion relative aux contrats de location-financement | 23,3 | 155,9 | 38,9 | - | 218,1 |
| Exercice terminé le 27 avril 2014 | | | | | |
| Coût non amorti au début | 1 379,4 | 1 805,9 | 1 692,1 | 202,5 | 5 079,9 |
| Additions | 26,4 | 66,0 | 344,3 | 31,5 | 468,2 |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | 99,0 | 30,8 | 32,5 | - | 162,3 |
| Dispositions | (17,5) | (13,9) | (49,6) | (2,3) | (83,3) |
| Charge d'amortissement | (0,3) | (116,5) | (298,8) | (41,9) | (457,5) |
| Perte de valeur | (7,8) | (1,0) | (2,9) | - | (11,7) |
| Reclassements | (23,3) | (9,2) | 32,2 | 0,3 | - |
| Effet des fluctuations du taux de change | (8,8) | 0,9 | (14,2) | (4,8) | (26,9) |
| Coût non amorti à la fin^(a) | 1 447,1 | 1 763,0 | 1 735,6 | 185,3 | 5 131,0 |
| Au 27 avril 2014 | | | | | |
| Coût | 1 456,5 | 2 219,1 | 3 073,4 | 484,3 | 7 233,3 |
| Amortissement et perte de valeur cumulés | (9,4) | (456,1) | (1 337,8) | (299,0) | (2 102,3) |
| Coût non amorti^(a) | 1 447,1 | 1 763,0 | 1 735,6 | 185,3 | 5 131,0 |
| Portion relative aux contrats de location-financement | 34,0 | 31,6 | 43,4 | - | 109,0 |

(a) Le coût non amorti au 26 avril 2015 inclut 317,7 \$ relatif aux constructions en cours (246,3 \$ au 27 avril 2014).

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2014, la société a enregistré une perte de valeur de 6,8 \$ sur une usine de production de lubrifiant non opérationnelle située à Ostrowiec, en Pologne, en raison de conditions de marché difficiles pour ce type d'actifs. L'évaluation de la juste valeur de cet actif est classée au niveau 3, car elle est basée sur des offres d'achat reçues par la société. La juste valeur diminuée des coûts de vente de cet actif a été établie à 4,5 \$.

17. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Coût au début de l'exercice | 1 088,7 | 1 081,0 |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | 874,8 | 16,0 |
| Disposition des activités de vente de carburant d'aviation | (1,9) | - |
| Effet des fluctuations du taux de change | (144,3) | (8,3) |
| Coût à la fin de l'exercice | 1 817,3 | 1 088,7 |

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Immobilisations incorporelles

| | Contrats de franchise | | Logiciels ^(a) | Relations client | Licences | Contrats d'approvisionnement en carburant | | Autres | Total |
|--|-----------------------|--------------|--------------------------|------------------|-------------|---|-------------|--------------|-------|
| | Marques de commerce | | | | | | | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Exercice terminé le 26 avril 2015 | | | | | | | | | |
| Coût non amorti au début | 411,4 | 110,1 | 201,9 | 54,1 | 24,5 | 10,3 | 11,2 | 823,5 | |
| Additions | - | - | 26,6 | - | - | - | - | 26,6 | |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | - | - | 7,4 | 0,3 | - | - | 5,4 | 13,1 | |
| Dispositions | (5,3) | - | - | (3,2) | - | (0,2) | (0,9) | (9,6) | |
| Charge d'amortissement | (17,6) | (18,6) | (18,0) | (39,1) | - | (7,0) | (1,1) | (101,4) | |
| Effet des fluctuations du taux de change | (54,9) | (22,2) | (43,9) | (6,0) | - | - | (2,0) | (129,0) | |
| Coût non amorti à la fin | 333,6 | 69,3 | 174,0 | 6,1 | 24,5 | 3,1 | 12,6 | 623,2 | |
| Au 26 avril 2015 | | | | | | | | | |
| Coût | 376,2 | 111,6 | 233,7 | 98,1 | 24,5 | 54,2 | 17,8 | 916,1 | |
| Amortissement cumulé | (42,6) | (42,3) | (59,7) | (92,0) | - | (51,1) | (5,2) | (292,9) | |
| Coût non amorti | 333,6 | 69,3 | 174,0 | 6,1 | 24,5 | 3,1 | 12,6 | 623,2 | |
| Exercice terminé le 27 avril 2014 | | | | | | | | | |
| Coût non amorti au début | 429,7 | 132,0 | 131,5 | 97,1 | 19,6 | 12,0 | 12,8 | 834,7 | |
| Additions | - | - | 86,0 | - | - | - | 0,2 | 86,2 | |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | - | - | - | - | 5,0 | 25,7 | 0,1 | 30,8 | |
| Dispositions | - | - | (1,2) | - | - | (6,4) | (0,2) | (7,8) | |
| Charge d'amortissement | (19,9) | (19,6) | (10,3) | (45,6) | - | (21,0) | (1,7) | (118,1) | |
| Effet des fluctuations du taux de change | 1,6 | (2,3) | (4,1) | 2,6 | (0,1) | - | - | (2,3) | |
| Coût non amorti à la fin | 411,4 | 110,1 | 201,9 | 54,1 | 24,5 | 10,3 | 11,2 | 823,5 | |
| Au 27 avril 2014 | | | | | | | | | |
| Coût | 447,9 | 146,3 | 253,2 | 139,4 | 24,5 | 58,0 | 15,7 | 1 085,0 | |
| Amortissement cumulé | (36,5) | (36,2) | (51,3) | (85,3) | - | (47,7) | (4,5) | (261,5) | |
| Coût non amorti | 411,4 | 110,1 | 201,9 | 54,1 | 24,5 | 10,3 | 11,2 | 823,5 | |

(a) Le coût non amorti au 26 avril 2015 comprend 22,7 \$ en lien avec un développement en cours (40,6 \$ au 27 avril 2014).

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont répartis aux UGT en fonction de la localisation géographique des magasins acquis. La répartition au 26 avril 2015 et au 27 avril 2014 est la suivante :

| UGT | 2015 | | 2014 | |
|------------------------------------|---|----------------|---|----------------|
| | Marque de commerce ayant une durée d'utilité indéterminée | Goodwill | Marque de commerce ayant une durée d'utilité indéterminée | Goodwill |
| Canada | - | 162,0 | \$ - | \$ 178,5 |
| États-Unis | 154,7 | 1 246,9 | 154,7 | 374,5 |
| Scandinavie | 63,6 | 406,9 | 83,4 | 523,9 |
| Europe centrale et Europe de l'Est | 26,2 | 1,5 | 33,2 | 2,0 |
| Aviation (note 5) | - | - | 2,0 | 1,7 |
| Lubrifiants | 4,3 | - | 5,6 | 8,1 |
| | 248,8 | 1 817,3 | 278,9 | 1 088,7 |

La marque de commerce ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT des États-Unis est la marque de commerce Circle K et est le logo de la gouttelette pour les UGT de Scandinavie, d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, d'aviation et de lubrifiants. L'UGT de la Scandinavie, regroupe les activités de la Norvège, de la Suède et du Danemark tandis que l'UGT d'Europe centrale et d'Europe de l'Est regroupe les activités de la Pologne, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie et la Russie. La valeur de la marque de commerce Kangaroo Express aux États-Unis n'a pas encore été déterminée dans le cadre de l'allocation préliminaire du prix d'achat pour l'acquisition de The Pantry. Pour le test annuel de dépréciation, la valeur recouvrable de cette UGT a été déterminée sur la base de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et la société utilise l'approche basée sur les bénéfices pour déterminer cette valeur. Dans le cadre de cette méthode, les flux de trésorerie de l'UGT pour une période de trois ans ont été utilisés. Les principales hypothèses clés sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont le taux d'actualisation, le taux de croissance ainsi que le taux de change. Ces hypothèses reflètent principalement l'expérience passée.

Pour l'UGT de Scandinavie, les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

| | 2015 | 2014 |
|-----------------------------------|--------|--------|
| Taux d'actualisation avant impôts | 12,8 % | 12,8 % |
| Taux de croissance | 1,0 % | 1,0 % |

Ces hypothèses représentent la meilleure estimation de la direction compte tenu des conditions actuelles du marché ainsi que des risques propres à chacun des actifs.

La valeur recouvrable des UGT des États-Unis et du Canada a été déterminée sur la base de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et la société utilise l'approche basée sur les multiples de BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissement) de sociétés comparables pour déterminer cette valeur.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

18. AUTRES ACTIFS

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Actif au titre des prestations définies (note 27) | 17,8 | 30,0 |
| Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 23) | 81,4 | 11,8 |
| Contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré (note 28) | 32,6 | 25,1 |
| Dépôts | 10,1 | 8,5 |
| Frais reportés, montant net | 5,3 | 7,1 |
| Autres | 75,0 | 77,3 |
| | 222,2 | 159,8 |

19. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs et charges à payer ^(a) | 1 348,8 | 1 547,3 |
| Taxes à payer | 545,3 | 639,9 |
| Salaires et avantages afférents | 197,8 | 191,0 |
| Crédits reportés | 19,1 | 17,4 |
| Autres | 109,7 | 114,7 |
| | 2 220,7 | 2 510,3 |

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'un montant de 110,5 \$ de montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et 20,0 \$ de comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir dû à des accords de compensation (127,6 \$ et 34,9 \$, respectivement en 2014).

20. DETTE À LONG TERME

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en décembre 2018 ^(b) | 1 837,2 | 793,5 |
| Billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens ^(a) | 1 064,2 | 1 172,7 |
| Obligations à taux variable en NOK, 5,04 %, échéant en février 2017 | 1,9 | 2,5 |
| Obligations à taux fixe en NOK, 5,75 %, échéant en février 2019 | 1,7 | 2,2 |
| Billet à payer, garanti par les actifs de certains magasins, 8,75 %, remboursable par versements mensuels, échéant en 2019 | 1,5 | 1,8 |
| Facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition libellée en dollars américains ^(c) | - | 552,3 |
| Emprunts en vertu de facilités de découvert bancaire, échéant à diverses dates | - | 1,8 |
| Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location financement, taux variant entre 1,42 % et 12,28 % remboursables à différentes dates jusqu'en 2080 | 168,1 | 79,6 |
| | 3 074,6 | 2 606,4 |
| Portion à court terme de la dette à long terme | 21,3 | 20,3 |
| | 3 053,3 | 2 586,1 |

(a) Billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens

Au 26 avril 2015, la société avait des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens pour un montant total de 1,3 milliard \$ CA, répartis comme suit :

| | Capital | Échéance | Taux du coupon | Taux effectif au 26 avril 2015 |
|---|-------------|-------------------------------|----------------|--------------------------------|
| Tranche 1 - Émission du 1 ^{er} novembre 2012 | 300,0 \$ CA | 1 ^{er} novembre 2017 | 2,861 % | 3,0 % |
| Tranche 2 - Émission du 1 ^{er} novembre 2012 | 450,0 \$ CA | 1 ^{er} novembre 2019 | 3,319 % | 3,4 % |
| Tranche 3 - Émission du 1 ^{er} novembre 2012 | 250,0 \$ CA | 1 ^{er} novembre 2022 | 3,899 % | 4,0 % |
| Tranche 4 - Émission du 21 août 2013 | 300,0 \$ CA | 21 août 2020 | 4,214 % | 4,3 % |

Le produit net des émissions a principalement servi au remboursement d'une portion de la facilité de crédit non renouvelable non garanti d'acquisition de la société. Les billets émis le 1^{er} novembre 2012 sont assujettis à des swaps de taux d'intérêt multidevises (note 21).

(b) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti

Au 26 avril 2015, la société a une convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie. Au 27 avril 2014, cette facilité de crédit avait un montant maximal de 1 275,0 \$ d'une durée de quatre ans. Les amendements suivants ont été apportés à ce crédit d'exploitation durant l'exercice 2015 :

- Le 16 mai 2014, le montant maximal disponible a été augmenté de 1 275,0 \$ à 1 525,0 \$.
- Le 1^{er} décembre 2014, l'échéance de cette entente a été prolongée de décembre 2017 à décembre 2018.
- Le 16 mars 2015, le montant maximal disponible a été augmenté de 1 525,0 \$ à 2 525,0 \$.

Aucune autre condition n'a changé significativement. La facilité de crédit est disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 150,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés,

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;

- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la société. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 26 avril 2015, le taux d'intérêt effectif est de 1,04 % (1,19 % au 27 avril 2014). De plus, au 26 avril 2015, des lettres de garantie de 2,3 \$ CA (2,3 \$ CA au 27 avril 2014) et de 54,4 \$ (29,4 \$ au 27 avril 2014) étaient en circulation. Au 26 avril 2015 et au 27 avril 2014, la ligne de crédit disponible était inutilisée et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

(c) Facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition

Au 27 avril 2014, la société avait une convention de crédit consistant en une facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition d'un montant initial maximal de 3 200,0 \$ (« facilité d'acquisition ») d'une durée initiale de trois ans. La facilité d'acquisition était disponible exclusivement pour financer, directement ou indirectement, l'acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA et les coûts de transaction relatifs à la transaction ou pour rembourser tout endettement de Statoil Fuel & Retail ASA et ses filiales. La facilité de crédit était disponible i) en dollars canadiens sous la forme de prêts au taux préférentiel ou d'émission d'acceptations bancaires et ii) en dollars US, sous la forme de prêts au taux de base américain ou au taux LIBOR. Les sommes empruntées portaient intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable. En vertu de la convention de crédit, la société devait maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Le remboursement de cette facilité de crédit a été complété le 23 juillet 2014.

Crédit d'exploitation E à terme renouvelable non garanti

Au 26 avril 2015, la société a une entente de crédit d'un montant initial maximal de 50,0 \$ d'une durée initiale de 50 mois. La facilité de crédit est disponible sous la forme d'un crédit d'exploitation renouvelable non garanti, disponible en dollars américains. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. La marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées est calculée selon un ratio de levier financier de la société. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 26 avril 2015 et au 27 avril 2014, le crédit d'exploitation E était inutilisé.

Facilités de découvert bancaire

La société a accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 202,7 \$ (271,5 \$ au 27 avril 2014). Au 26 avril 2015, elles étaient inutilisées alors qu'elles étaient utilisées pour un montant de 1,8 \$ au 27 avril 2014.

Obligations relatives aux contrats de location-financement

Les versements sur les obligations relatives aux contrats de location-financement au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

| | Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement |
|---|--|
| | \$ |
| 2016 | 38,6 |
| 2017 | 50,8 |
| 2018 | 29,7 |
| 2019 | 26,9 |
| 2020 | 24,9 |
| 2021 et suivants | 148,4 |
| | 319,3 |
| Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimaux exigibles | 151,2 |
| | 168,1 |

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

21. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT MULTIDEVISES

La société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt multidevise dont la valeur nominale totalise 1,0 milliard \$ CA, lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains une portion de sa dette libellée en dollars canadiens.

| Reçoit – Nominal | Reçoit – Taux | Paie – Nominal | Paie – Taux | Échéance | Juste valeur au 26 avril 2015 (note 28) | Juste valeur au 27 avril 2014 (note 28) |
|--|---------------|----------------|-------------|-------------------------------|--|--|
| 300,0 \$ CA | 2,861 % | 300,7 \$ US | 2,0340 % | 1 ^{er} novembre 2017 | 50,0 \$ | 24,5 \$ |
| 125,0 \$ CA | 3,319 % | 125,4 \$ US | 2,7325 % | 1 ^{er} novembre 2019 | 19,6 \$ | 9,0 \$ |
| 20,0 \$ CA | 3,319 % | 20,1 \$ US | 2,7325 % | 1 ^{er} novembre 2019 | 3,2 \$ | 1,5 \$ |
| 305,0 \$ CA | 3,319 % | 305,9 \$ US | 2,7400 % | 1 ^{er} novembre 2019 | 48,6 \$ | 22,1 \$ |
| 125,0 \$ CA | 3,899 % | 125,4 \$ US | 3,4900 % | 1 ^{er} novembre 2022 | 20,1 \$ | 8,5 \$ |
| 125,0 \$ CA | 3,899 % | 125,4 \$ US | 3,4925 % | 1 ^{er} novembre 2022 | 20,1 \$ | 8,3 \$ |
| Total des autres passifs financiers | | | | | 161,6 \$ | 73,9 \$ |

Les swaps de taux d'intérêt multidevise ont été désignés à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères aux États-Unis.

22. CRÉDITS REPORTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Dépense de location reportée | 64,0 | 50,0 |
| Crédits reportés | 21,5 | 15,9 |
| Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques | 32,9 | 18,0 |
| Autres passifs | 96,2 | 85,6 |
| | 214,6 | 169,5 |

23. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

| | Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (a) | Provision pour frais de réhabilitation de sites (b) | Provision pour restructuration (c) | Provision pour indemnités d'accidents de travail (d) | Obligation relative à la responsabilité civile (d) | Autres provisions | Total |
|---|--|---|--|--|--|----------------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 2015 | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 283,2 | 110,7 | 30,6 | 28,6 | 17,6 | 22,2 | 492,9 |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | 39,3 | 75,3 | - | 14,3 | 11,0 | - | 139,9 |
| Passif engagé | 0,6 | 24,1 | 13,5 | 16,7 | 15,3 | 0,6 | 70,8 |
| Passif réglé | (3,7) | (28,3) | (14,0) | (16,1) | (13,3) | (2,7) | (78,1) |
| Charge de désactualisation | 14,6 | 0,9 | - | 0,4 | 0,1 | - | 16,0 |
| Renversement de provisions | (3,2) | (2,8) | - | - | - | - | (6,0) |
| Révision d'estimations | (18,3) | 2,3 | - | (0,6) | (0,7) | - | (17,3) |
| Effet des fluctuations du taux de change | (45,4) | (11,7) | (6,2) | - | - | (1,4) | (64,7) |
| Solde à la fin de l'exercice | 267,1 | 170,5 | 23,9 | 43,3 | 30,0 | 18,7 | 553,5 |
| Portion court terme des provisions | 39,1 | 29,8 | 19,4 | 17,2 | 13,9 | 16,2 | 135,6 |
| Portion long terme des provisions | 228,0 | 140,7 | 4,5 | 26,1 | 16,1 | 2,5 | 417,9 |
| 2014 | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 269,9 | 101,0 | 34,1 | 28,0 | 15,2 | 7,1 | 455,3 |
| Acquisitions d'entreprises (note 4) | 1,9 | 17,7 | - | - | - | - | 19,6 |
| Passif engagé | 1,1 | 19,6 | - | 16,1 | 14,1 | 16,7 | 67,6 |
| Passif réglé | (3,7) | (24,1) | (2,9) | (15,7) | (11,8) | (1,0) | (59,2) |
| Charge de désactualisation | 15,4 | 0,5 | - | 0,3 | 0,1 | - | 16,3 |
| Renversement de provisions | - | (4,1) | - | - | - | (0,4) | (4,5) |
| Révision d'estimations | (0,7) | 0,4 | - | (0,1) | - | 0,1 | (0,3) |
| Effet des fluctuations du taux de change | (0,7) | (0,3) | (0,6) | - | - | (0,3) | (1,9) |
| Solde à la fin de l'exercice | 283,2 | 110,7 | 30,6 | 28,6 | 17,6 | 22,2 | 492,9 |
| Portion court terme des provisions | 34,8 | 32,8 | 15,3 | 8,5 | 5,6 | 5,4 | 102,4 |
| Portion long terme des provisions | 248,4 | 77,9 | 15,3 | 20,1 | 12,0 | 16,8 | 390,5 |

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 622,3 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les frais de réhabilitation de sites devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les frais de restructuration devraient être déboursés au cours des deux prochaines années.

(d) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans chacun des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception du Michigan, de l'Iowa, de la Floride, de la Géorgie, de l'Arizona, du Texas, de la Virginie-Occidentale, et du Maryland, un fonds en fiducie est disponible pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux frais de réhabilitation de sites mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 170,5 \$ au 26 avril 2015 (110,7 \$ au 27 avril 2014). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 85,3 \$ au 26 avril 2015 (13,6 \$ au 27 avril 2014), dont un montant de 3,9 \$ (1,8 \$ au 27 avril 2014) est inclus dans les débiteurs, le reliquat étant inclus dans les autres actifs.

24. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions à vote multiple catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple catégorie A ne peut être émise.
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B, participantes, convertibles automatiquement au moment où certains événements se produisent en une action à droit de vote multiple catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie B.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B et actions à droit de vote multiple catégorie A, de rang égal.

Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| Actions à vote multiple catégorie A | | |
| Solde au début de l'exercice | 148 101 840 | 148 101 840 |
| Actions à droit de vote subalterne catégorie B | | |
| Solde au début de l'exercice | 417 646 072 | 414 606 183 |
| Émission aux fins d'une acquisition antérieure | 2 376 | 4 440 |
| Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions | 1 613 807 | 3 035 449 |
| Solde à la fin de l'exercice | 419 262 255 | 417 646 072 |

25. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 50 676 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société.

Les options d'achat d'actions d'une durée maximale de dix ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action catégorie B de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux optionnaires de lever leurs options sans décaissement, le régime leur permet de recevoir un nombre d'actions à droit de vote subalterne égal à la différence entre le

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

nombre total d'actions à droit de vote subalterne sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions à droit de vote subalterne suffisant pour régler le prix de levée des options.

Un sommaire de la situation au 26 avril 2015 et au 27 avril 2014 du régime d'options d'achat d'actions de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

| | 2015 | | 2014 | |
|--|------------------|-------------------------------------|------------------|-------------------------------------|
| | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA |
| En circulation au début de l'exercice | 3 578 805 | 6,83 | 6 758 280 | 5,48 |
| Octroyées | 669 415 | 34,36 | - | - |
| Levées | (1 730 309) | 5,88 | (3 167 925) | 3,95 |
| Frappées d'extinction | - | - | (11 550) | 6,74 |
| En circulation à la fin de l'exercice | <u>2 517 911</u> | <u>14,80</u> | <u>3 578 805</u> | <u>6,83</u> |
| Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice | <u>1 940 379</u> | <u>9,38</u> | <u>3 515 805</u> | <u>6,67</u> |

Pour les options exercées au cours de l'exercice 2015, le prix moyen pondéré à la date d'exercice pour les options levées est de 47,88 \$ CA (21,84 \$ CA en 2014).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 26 avril 2015 :

| Fourchette des prix d'exercice \$ CA | Options en circulation | | | Options pouvant être exercées | |
|--------------------------------------|--|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| | Nombre d'options en cours au 26 avril 2015 | Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années) | Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA | Nombre d'options exercées au 26 avril 2015 | Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA |
| 4 – 5 | 187 205 | 3,45 | 4,61 | 187 205 | 4,61 |
| 5 – 6 | 561 000 | 4,19 | 5,98 | 561 000 | 5,98 |
| 6 – 9 | 995 291 | 1,59 | 8,43 | 995 291 | 8,43 |
| 9 – 16 | 105 000 | 7,27 | 15,87 | 63 000 | 15,87 |
| 16 – 35 | 669 415 | 9,42 | 34,36 | 133 883 | 34,36 |
| | <u>2 517 911</u> | | <u>14,80</u> | <u>1 940 379</u> | <u>9,38</u> |

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

| | 2015 |
|--------------------------------|------------|
| Dividendes prévus (par action) | 0,18 \$ CA |
| Volatilité moyenne | 29,03 % |
| Taux d'intérêt sans risque | 1,68 % |
| Durée prévue | 8 ans |

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été de 11,55 \$ CA en 2015. Aucune option d'achat d'actions n'a été émise en 2014.

Pour 2015, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 3,0 \$ (0,3 \$ en 2014).

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »). Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action catégorie B de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action catégorie B de la société, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la société sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur du marché de l'action catégorie B. Au 26 avril 2015, la société a un total de 240 961 UAD en circulation (221 551 au 27 avril 2014) et un passif lié au régime d'attribution d'actions fictives de 9,6 \$ (6,1 \$ au 27 avril 2014) est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs. Le passif est sujet à un swap sur rendement total intégré (note 28). Le coût de rémunération a été de 4,3 \$ en 2015 (2,6 \$ en 2014).

Régime d'attribution d'actions fictives

La société a un régime d'attribution d'actions fictives (« AF ») permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « Participants »). Une AF est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la société (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux Participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, sur une période de trois ans, basés sur des étalons internes et externes. Les AF sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Un sommaire de la situation au 26 avril 2015 et au 27 avril 2014 du régime d'AF de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

| | 2015 | 2014 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| En circulation au début de l'exercice | 1 251 537 | 1 507 935 |
| Émises | 334 278 | 274 740 |
| Payées | (273 819) | (326 904) |
| Annulées | (99 364) | (204 234) |
| En circulation à la fin de l'exercice | <u>1 212 632</u> | <u>1 251 537</u> |

Au 26 avril 2015, un passif relié au régime d'attribution d'actions fictives de 21,9 \$ est comptabilisé dans les crédettes et charges à payer (7,5 \$ au 27 avril 2014) et un passif de 9,5 \$ est comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs (11,4 \$ au 27 avril 2014). Le passif est sujet à un swap sur rendement total intégré (note 28). Pour 2015, le coût de rémunération a été de 6,5 \$ (4,5 \$ pour 2014).

26. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 26 avril 2015

| | Attribuable aux détenteurs d'actions de la société | | | | | Cumul des pertes actuarielles nettes | Cumul des autres éléments du résultat global |
|--|--|------------------------------------|---|----------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|--|
| | Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats | | | | Ne sera jamais reclassé aux résultats | | |
| | Variation des redressements cumulés des conversions de devises | Couverture de l'investissement net | Intérêts nets sur la couverture de l'investissement net | Couverture de flux de trésorerie | | | |
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | | |
| Solde, avant impôts sur les bénéfices | (554,8) | (161,6) | 6,1 | 7,0 | (43,5) | (746,8) | |
| Moins : impôts sur les bénéfices | - | 0,3 | 1,7 | 1,5 | (11,7) | (8,2) | |
| Solde, déduction faite d'impôts sur les bénéfices | (554,8) | (161,9) | 4,4 | 5,5 | (31,8) | (738,6) | |

Au 27 avril 2014

| | Attribuable aux détenteurs d'actions de la société | | | | | Cumul des pertes actuarielles nettes | Cumul des autres éléments du résultat global |
|--|--|------------------------------------|---|----------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|--|
| | Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats | | | | Ne sera jamais reclassé aux résultats | | |
| | Variation des redressements cumulés des conversions de devises | Couverture de l'investissement net | Intérêts nets sur la couverture de l'investissement net | Couverture de flux de trésorerie | | | |
| \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | | |
| Solde, avant impôts sur les bénéfices | 246,7 | (73,9) | 6,1 | 4,4 | (6,8) | 176,5 | |
| Moins : impôts sur les bénéfices | - | (11,3) | 1,7 | 1,0 | (1,8) | (10,4) | |
| Solde, déduction faite d'impôts sur les bénéfices | 246,7 | (62,6) | 4,4 | 3,4 | (5,0) | 186,9 | |

27. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations définies qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada, aux États-Unis, en Norvège et en Suède. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années où le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2014 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2015.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoit pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombent aux comités de retraite et à la société.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

L'information sur les régimes à prestations définies de la société, globalement, est présentée ci-dessous :

| | 2015 | 2014 |
|--|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies | | |
| Solde au début de l'exercice | 452,7 | 458,6 |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 15,8 | 18,7 |
| Intérêts débiteurs | 14,9 | 17,2 |
| Prestations versées | (23,0) | (24,0) |
| Pertes découlant de changements dans les hypothèses démographiques | 0,4 | 5,3 |
| Pertes (gains) découlant de changements dans les hypothèses financières | 93,0 | (1,1) |
| Gains liés à l'expérience | (23,0) | (7,3) |
| Gain de compression | (2,6) | (0,9) |
| Disposition d'activités | (8,1) | - |
| Effet des fluctuations du taux de change | (107,5) | (13,8) |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>412,6</u> | <u>452,7</u> |
| Actifs des régimes | | |
| Juste valeur au début de l'exercice | 362,9 | 371,0 |
| Revenus d'intérêts | 11,5 | 13,3 |
| Rendement des actifs des régimes (excluant revenus d'intérêts) | 33,7 | (2,8) |
| Cotisations de l'employeur | 10,3 | 11,8 |
| Prestations versées | (19,8) | (21,3) |
| Frais d'administration | (0,1) | (0,3) |
| Disposition d'activités | (6,6) | - |
| Effet des fluctuations du taux de change | (88,1) | (8,8) |
| Juste valeur à la fin de l'exercice | <u>303,8</u> | <u>362,9</u> |

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés | (311,3) | (347,5) |
| Juste valeur des actifs des régimes | 303,8 | 362,9 |
| Situation de capitalisation nette de régimes capitalisés – surplus (déficit) net | (7,5) | 15,4 |
| Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés | (101,3) | (105,2) |
| Passif net au titre des prestations définies | <u>(108,8)</u> | <u>(89,8)</u> |

L'actif au titre des prestations définies de 17,8 \$ (30,0 \$ au 27 avril 2014) est inclus dans les autres actifs et le passif au titre des prestations définies de 126,6 \$ (119,8 \$ au 27 avril 2014) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays :

| | Canada | États-Unis | Norvège | Suède | Total |
|---|---------------|---------------|---------------|-------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 2015 | | | | | |
| Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies | (61,6) | (10,7) | (218,8) | (121,5) | (412,6) |
| Juste valeur des actifs des régimes | 23,7 | - | 145,6 | 134,5 | 303,8 |
| Situation de capitalisation – surplus (déficit) | <u>(37,9)</u> | <u>(10,7)</u> | <u>(73,2)</u> | <u>13,0</u> | <u>(108,8)</u> |
| 2014 | | | | | |
| Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies | (62,8) | (6,4) | (261,2) | (122,3) | (452,7) |
| Juste valeur des actifs des régimes | 24,9 | - | 198,8 | 139,2 | 362,9 |
| Situation de capitalisation – surplus (déficit) | <u>(37,9)</u> | <u>(6,4)</u> | <u>(62,4)</u> | <u>16,9</u> | <u>(89,8)</u> |

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprennent :

| | 2015 | | | | 2014 | | | |
|---|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Cotés | Non cotés | Total | % | Cotés | Non cotés | Total | % |
| | \$ | \$ | \$ | | \$ | \$ | \$ | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | - | - | - | - | 11,0 | - | 11,0 | 3,0 |
| Instruments de capitaux propres | 92,9 | 4,4 | 97,3 | 32,0 | 96,3 | 6,1 | 102,4 | 28,2 |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| Gouvernementaux | 82,5 | - | 82,5 | 27,2 | 86,2 | - | 86,2 | 23,8 |
| Corporatifs | 53,3 | 46,3 | 99,6 | 32,8 | 51,7 | 78,9 | 130,6 | 36,0 |
| Immobilisations | - | 16,6 | 16,6 | 5,5 | - | 21,4 | 21,4 | 5,9 |
| Autres actifs | 5,9 | 1,9 | 7,8 | 2,5 | 6,2 | 5,1 | 11,3 | 3,1 |
| Total | <u>234,6</u> | <u>69,2</u> | <u>303,8</u> | <u>100,0</u> | <u>251,4</u> | <u>111,5</u> | <u>362,9</u> | <u>100,0</u> |

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La charge de retraite de la société pour l'exercice est déterminée comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés | 15,8 | 19,6 |
| Frais de gestion | 0,1 | 0,3 |
| Charge de retraite de l'exercice | <u>15,9</u> | <u>19,9</u> |
| Charge d'intérêts nets | 3,4 | 3,9 |
| Gain de compression | <u>(2,6)</u> | <u>(0,9)</u> |
| Montant total imputé aux résultats au cours de l'exercice | <u>16,7</u> | <u>22,9</u> |

La charge de retraite de l'exercice est incluse au poste frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux de l'état des résultats consolidé, le gain de compression est présenté séparément à l'état des résultats consolidés alors que la charge d'intérêts nets est incluse au poste frais de financement.

Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est déterminé comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|---------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Pertes découlant de changements dans les hypothèses démographiques | 0,4 | 5,4 |
| Pertes (gains) découlant de changements dans les hypothèses financières | 93,0 | (1,1) |
| Gains liés à l'expérience | <u>(23,0)</u> | <u>(7,3)</u> |
| Rendement des actifs des régimes (excluant les revenus d'intérêts) | <u>(33,7)</u> | <u>2,7</u> |
| Montant comptabilisé aux autres éléments du résultat global | <u>36,7</u> | <u>(0,3)</u> |

La société prévoit verser une cotisation de 9,1 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

| | 2015 | | | | 2014 | | | |
|--|--------|------------|---------|-------|--------|------------|---------|-------|
| | Canada | États-Unis | Norvège | Suède | Canada | États-Unis | Norvège | Suède |
| | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Taux d'actualisation | 3,75 | 3,75 | 2,50 | 2,00 | 4,35 | 4,35 | 3,75 | 3,50 |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,70 | 4,00 | 2,75 | 2,75 | 3,70 | 4,00 | 3,50 | 2,75 |
| Taux de croissance prévu des prestations de retraite | 2,00 | 2,00 | 0,55 | 1,50 | 2,25 | 2,25 | 0,75 | 1,50 |
| Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (G-amount) | - | - | 2,50 | 2,75 | - | - | 3,25 | 2,75 |

La société utilise les tables de mortalité fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaire propres à chacun des pays. En 2014, une nouvelle table de mortalité a été publiée par l'Institut canadien des actuaires affectant l'obligation au titre de prestations définies en Amérique du Nord. Le montant de sécurité sociale de base est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 20 ans.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à un changement apporté aux hypothèses actuarielles significatives est la suivante :

| | Changement d'hypothèses | Augmentation de l'hypothèse | Diminution de l'hypothèse |
|--|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Taux d'actualisation | 0,50 % | Réduction de 9,5 % | Augmentation de 11,0 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 0,50 % | Augmentation de 3,2 % | Réduction de 3,0 % |
| Taux de croissance prévu des prestations de retraite | 0,50 % | Augmentation de 9,2 % | Réduction de 8,7 % |
| Augmentation de l'espérance de vie | 1 an | Augmentation de 3,9 % | - |

La précédente analyse de sensibilité a été effectuée en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, ce qui n'est pas représentatif de la réalité puisque certaines hypothèses pourraient être corrélées entre elles. La méthode de calcul utilisée dans la précédente analyse de sensibilité est la même que la méthode utilisée pour calculer l'obligation au titre des prestations définies enregistré aux bilans consolidés.

Par le biais de ses régimes de retraite à prestation définies, la société est exposée aux risques suivants :

Rendement des actifs: La valeur de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux des obligations corporatives. Dans l'éventualité où le rendement des actifs serait inférieur au rendement des obligations corporatives, les plans devraient assumer un déficit. Pour tous les régimes capitalisés, une portion significative des actifs est investie dans des instruments de capitaux propres. Ces instruments ont généralement des rendements plus élevés que les obligations corporatives sur un horizon long terme. De plus, un suivi rigoureux de la rentabilité des actifs est effectué afin de s'assurer que les rendements des actifs respectent les attentes. Afin de contrer les risques liés au rendement des actifs, les politiques de placement prévoient une diversification qui répartit le risque à travers divers types d'instruments.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Variation des taux des obligations corporatives : Une baisse des taux des obligations corporative entraînerait une hausse de l'obligation au titre des prestations définies. Toutefois, cette même baisse entraînerait une augmentation de la valeur des obligations détenues par les différents plans.

Variation des hypothèses démographiques : Une variation des hypothèses démographiques (croissance de la rémunération et des prestations de retraite, changement dans les taux de mortalité prévus) entraînerait une augmentation ou une diminution de l'obligation.

Pour les régimes capitalisés, les différents plans ont des politiques d'investissement qui prévoient que la durée moyenne des investissements s'apparie à la durée moyenne prévue de l'obligation et les paiements prévus de prestations. La société et les gestionnaires des régimes s'assurent constamment que les durées et les rendements prévus coïncident avec les sorties de fonds prévus pour le paiement des prestations. De plus, afin de gérer les risques, les investissements sont diversifiés, tel que démontré plus haut. La société n'utilise pas de dérivé afin de contrer ce risque et n'a pas changé son processus depuis le dernier exercice financier.

En Europe, il incombe à la société de cotiser à ses régimes capitalisés ou non. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. Pour les régimes capitalisés qui présentent un déficit, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaires et de la réglementation applicable. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

La société a enregistré un gain de compression de son obligation de retraite sur certains de ses régimes de retraite à prestations définies. Ce gain de compression résulte de la restructuration prévue de ses opérations européennes et de la disposition des activités de vente de carburant pour l'aviation (note 5).

Régimes à cotisations définies

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations définies et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2015 s'élève à 66,4 \$ (66,9 \$ pour 2014).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 26,6 \$ au 26 avril 2015 (22,6 \$ au 27 avril 2014) et sont incluses au poste crédits reportés et autres éléments de passif.

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des contrats de change afin de couvrir son exposition à certains risques, principalement son risque de change et de prix ainsi que d'un swap de taux d'intérêt multidevises afin de couvrir son risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis.

Risque de change

Une grande partie des revenus et des charges consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est aussi exposée au risque de change lié à une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains et au swap de taux d'intérêt multidevises, qui sont désignés comme couvertures d'investissement net. Au 26 avril 2015, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact net de 84,2 \$ sur le résultat global. Puisque la société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation; ces impacts sont compensés par la conversion des états financiers consolidés libellés en dollars canadiens au dollar américain.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au 26 avril 2015, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque.

Par le biais de sa dette à taux variable, la société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt. Au 26 avril 2015, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur son bénéfice net. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 26 avril 2015, l'impact annuel sur le bénéfice net de l'exercice d'une variation de 1,0 % des taux d'intérêts aurait été de 13,4 \$ (9,9 \$ basé sur les soldes au 27 avril 2014).

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit, du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré et du swap de taux d'intérêt multidevises lorsque leur juste valeur est favorable à la société.

Les éléments clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus de d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continus. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leurs soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées de façon continue. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. Les cotes de crédit internes reflètent l'évaluation du risque de crédit des contreparties de la société. La société établit des limites de crédit pour chaque contrepartie. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir relié aux opérations d'accommodation est limité étant donné la nature des activités de la société et de ses contreparties. Au 26 avril 2015, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 26 avril 2015, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Statoil / MasterCard décrit ci-après.

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats par l'utilisation d'une carte de crédit combinée Statoil / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les créances douteuses, sont partagés entre la société et les banques externes. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 26 avril 2015 consiste à des créances de 183,0 \$, dont une portion de 90,4 \$ porte intérêts. Ces créances ne sont pas comptabilisées dans les bilans de la société. En 2015, les pertes enregistrées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises et d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les crédits ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés, réglés et comptabilisés sur une base mensuelle.

La société est exposée au risque de crédit provenant de l'instrument financier comprenant son swap sur rendement total et de ses swaps de taux d'intérêt multidevises lorsque ceux-ci sont favorables à la société. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces contrats de swap avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer et de ses contrats de location. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des intérêts qui y sont reliés au 26 avril 2015 :

| | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Moins de un an | Entre un et deux ans | Entre deux et cinq ans | Plus de cinq ans |
|---|---------------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Passifs financiers non dérivés ⁽¹⁾ | | | | | | |
| Créiteurs et charges à payer ⁽²⁾ | 1 656,3 | 1 656,3 | 1 656,3 | - | - | - |
| Billets de premier rang non garantis | 1 064,2 | 1 257,2 | 37,7 | 37,7 | 706,0 | 475,8 |
| Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti | 1 837,2 | 1 905,6 | 19,1 | 19,1 | 1 867,4 | - |
| Obligations à taux fixe en NOK | 1,7 | 2,0 | 0,1 | 0,1 | 1,8 | - |
| Obligations à taux variable en NOK | 1,9 | 2,1 | 0,1 | 2,0 | - | - |
| Autres dettes à long terme | 169,6 | 322,5 | 39,1 | 51,3 | 82,7 | 149,4 |
| Swaps de taux d'intérêt multidevises à payer | - | 1 140,2 | 27,2 | 27,2 | 812,6 | 273,2 |
| Swaps de taux d'intérêt multidevises à recevoir | - | (1 133,6) | (27,3) | (27,3) | (808,6) | (270,4) |
| | 4 730,9 | 5 152,3 | 1 752,3 | 110,1 | 2 661,9 | 628,0 |

(1) Basé sur les taux du marché, au 26 avril 2015, pour les soldes en dollars canadiens, en NOK et les soldes portant intérêt à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créiteurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier, l'énergie stationnaire et les lubrifiants, représentent une part significative de sa marge brute. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un impact sur la marge brute des ventes de ces produits. Au 26 avril 2015, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque.

La société est exposée à une forme de risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'actions fictives ainsi qu'à l'obligation liée à son régime d'unités d'actions différées, puisque ces passifs ont une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur du marché des actions de catégorie B de la société. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu une entente financière avec une institution financière de première qualité qui inclut un swap sur rendement total intégré avec un sous-jacent représentant des actions de catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur du marché dans les autres actifs aux bilans consolidés. L'entente est ajustée, au besoin, pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et les règlements sur les actions fictives ou différées. Au 26 avril 2015, l'impact sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du contrat n'aurait pas été significatif.

Justes valeurs

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes fournisseurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. La juste valeur des obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement est comparable à leur valeur comptable puisque la majorité des loyers sont établis à la valeur du marché. La valeur comptable des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis et de la facilité de crédit non renouvelable non garantie d'acquisition (au 27 avril 2014) se rapprochent de leurs justes valeurs respectives étant donné que leurs écarts de taux sont similaires à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions similaires à la date du bilan.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer et la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

- La juste valeur du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré est principalement fondée sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B et s'établit à 54,7 \$ au 26 avril 2015 (36,6 \$ au 27 avril 2014) (niveau 2);
- La juste valeur des billets de premier rang non garantis est basée sur des données observables sur le marché et s'établit à 1 128,8 \$ au 26 avril 2015 (1 191,5 \$ au 27 avril 2014) (niveau 2);
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises est basée sur des prix de marché obtenus d'institutions financières de la société pour des instruments financiers similaires et s'établit à 161,6 \$ au 26 avril 2015 (73,9 \$ au 27 avril 2014) (niveau 2). Ils sont présentés aux autres passifs financiers aux bilans consolidés.

Gestion du capital

Les objectifs de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette portant intérêt. La dette nette portant intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, vendre des actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (voir notes 20 et 24).

Dans sa structure de capital, la société prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'AF et d'UAD (note 25). Occasionnellement, la société utilise des régimes de rachat d'actions pour atteindre ses objectifs de gestion du capital.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette portant intérêt sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par des tierces parties. En date des bilans consolidés, le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|--|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Portion à court terme de la dette à long terme | 21,3 | 20,3 |
| Dette à long terme | 3 053,3 | 2 586,1 |
| Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie | 575,8 | 511,1 |
| Dette nette portant intérêt | 2 498,8 | 2 095,3 |
| Capitaux propres | 3 892,6 | 3 962,4 |
| Dette nette portant intérêt | 2 498,8 | 2 095,3 |
| Capitalisation totale | 6 391,4 | 6 057,7 |
| Ratio de dette nette portant intérêt sur capitalisation totale | 39,1 % | 34,6 % |

En vertu de ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée :

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette à long terme totale moins la trésorerie et équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre trimestres les plus récents. Le BAIIA n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS;
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période. Le BAIIA n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS.

La société fait un suivi continu de ces ratios et est en conformité avec ces clauses restrictives.

La société n'est soumise à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

29. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paiements minimaux exigibles

Au 26 avril 2015, la société s'est engagée d'après des contrats de location-simple échéant à différentes dates jusqu'en 2040, à verser une somme totale de 2 762,7 \$ pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'un entrepôt. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des tierces parties. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

| | \$ |
|------------------|---------|
| Moins d'un an | 384,0 |
| Un à cinq ans | 1 255,8 |
| Plus de cinq ans | 1 122,9 |

Au 26 avril 2015, le montant total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location en vertu de ces contrats de location-simple est de 57,1 \$.

Engagements d'achats

La société s'est engagée d'après diverses ententes d'achats de produits exigeant qu'elle achète annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimaux. Dans le passé, la société a généralement excédé ces exigences minimales et prévoit faire de même dans l'avenir prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus.

30. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation et par le biais d'acquisitions, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. Même si l'issue est difficile à prévoir avec certitude, la société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la société conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 26 avril 2015, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 1,8 \$ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnités.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

De plus, en Europe, la société a émis des cautionnements envers des tiers et pour le compte de tiers visant un paiement maximal futur non actualisé totalisant 13,4 \$. Ces cautionnements ont surtout trait à des engagements en vertu de cautionnements financiers de contrats de location automobiles et pour le compte de détaillants en Suède. Les cautionnements pour le compte de détaillants en Suède se composent de garanties destinées à des lave-autos, aux inventaires en magasin, en plus des garanties offertes aux fournisseurs d'électricité et de chauffage. La valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisés aux bilans consolidés au 26 avril 2015 étaient non significatives.

31. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et au Canada. Elle exerce essentiellement ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, la vente de carburant pour le transport routier et la vente d'autres produits, essentiellement par l'entremise de magasins corporatifs et de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation et de vente de carburant pour le transport routier se fait principalement sous quatre bannières, soit Circle K, Statoil, Kangaroo Express, Couche-Tard et Mac's. Les produits de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de produits ainsi que de l'information d'ordre géographique :

| | 2015 | | | 2014 | | | | |
|--|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | États-Unis | Europe | Canada | Total | États-Unis | Europe | Canada | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits de clients externes ^(a) | | | | | | | | |
| Marchandises et services | 5 311,0 | 990,4 | 1 974,4 | 8 275,8 | 4 821,7 | 1 048,4 | 2 082,7 | 7 952,8 |
| Carburant pour le transport routier | 14 599,0 | 7 111,0 | 2 571,9 | 24 281,9 | 15 493,3 | 8 824,9 | 2 890,6 | 27 208,8 |
| Autres | 16,0 | 1 955,7 | 0,5 | 1 972,2 | 14,7 | 2 784,7 | 1,1 | 2 800,5 |
| | 19 926,0 | 10 057,1 | 4 546,8 | 34 529,9 | 20 329,7 | 12 658,0 | 4 974,4 | 37 962,1 |
| Marge brute | | | | | | | | |
| Marchandises et services | 1 748,4 | 408,2 | 649,2 | 2 805,8 | 1 575,8 | 434,2 | 689,3 | 2 699,3 |
| Carburant pour le transport routier | 1 093,3 | 870,9 | 164,4 | 2 128,6 | 796,1 | 928,8 | 163,5 | 1 888,4 |
| Autres | 16,0 | 317,1 | 0,5 | 333,6 | 14,7 | 384,6 | 1,1 | 400,4 |
| | 2 857,7 | 1 596,2 | 814,1 | 5 268,0 | 2 386,6 | 1 747,6 | 853,9 | 4 988,1 |
| Total de l'actif à long terme ^(b) | 4 686,2 | 2 773,6 | 556,6 | 8 016,4 | 2 862,2 | 3 769,9 | 591,2 | 7 223,3 |

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

32. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Acquisition

Le 2 juin 2015, la société a fait l'acquisition, auprès de Cinco J Inc., Tiger Tote Food Stores, Inc. et ses affiliés de 21 magasins corporatifs opérant dans les États du Texas, du Mississippi et de la Louisiane aux États-Unis. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 18 sites et loue les terrains et est propriétaire des immeubles pour les trois autres sites. Dans le cadre de cette entente, la société a également fait l'acquisition de 141 contrats d'approvisionnement en carburant pour le transport routier et de cinq lots à développer et a acquis les relations client de 124 sites.

Dividendes

Lors de sa réunion du 14 juillet 2015, le conseil d'administration de la société (le « conseil ») a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende de 0,055 \$ CA par action aux actionnaires inscrits au 23 juillet 2015, payable le 6 août 2015.

Émission de billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens

Le 2 juin 2015, la société a émis des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens pour un total de 700,0 \$ CA dont le taux de coupon est de 3,6% et venant à échéance le 2 juin 2025. L'intérêt est payable semestriellement les 2 juin et 2 décembre de chaque année. Le produit net de cette émission a principalement été utilisé pour rembourser une partie du crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti.

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 26 avril 2015 et 27 avril 2014

(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Swaps de taux d'intérêt multidevises

Entre le 12 juin 2015 et le 19 juin 2015, suite à l'émission de billets décrite ci-haut, la société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt multidevises dont la valeur nominale est de 700,0 \$ CA, lui permettant de synthétiquement convertir une portion de sa dette libellée en dollars canadiens en dollars américains.

| Reçoit – Nominal | Reçoit – Taux | Paie – Nominal | Paie – Taux | Échéance |
|------------------|---------------|----------------|-------------|-------------|
| 175,0 \$ CA | 3,6 % | 142,2 \$ US | 3,8099% | 2 juin 2025 |
| 175,0 \$ CA | 3,6 % | 142,7 \$ US | 3,8650% | 2 juin 2025 |
| 100,0 \$ CA | 3,6 % | 81,2 \$ US | 3,8540% | 2 juin 2025 |
| 100,0 \$ CA | 3,6 % | 81,2 \$ US | 3,8700% | 2 juin 2025 |
| 100,0 \$ CA | 3,6 % | 81,2 \$ US | 3,8570% | 2 juin 2025 |
| 50,0 \$ CA | 3,6 % | 41,3 \$ US | 3,8230% | 2 juin 2025 |